

Vusion

AI-Powered
Connected Commerce



Rapport
financier
semestriel
2026





Sommaire général

Introduction et présentation des activités du Groupe	1
À propos de Vusion	2
Chiffres clés	2
Vision & Mission	4
Faits marquants	5
1. Résultats du 1er semestre 2026	7
1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2026	8
1.2 Événements postérieurs à la clôture	14
1.3 Développements récents et perspectives	14
2. Facteurs de risques et incertitudes	17
2.1 Facteurs de risques et mesures de maîtrise des risques associées	18
2.2 Assurances et Contrôle interne	32
3. Rapport sur les comptes consolidés semestriels 2026	39
3.1 Comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2026	40
3.2 Notes annexes aux comptes consolidés	44
4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	65
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	66
5. Attestation du responsable du rapport financier semestriel	69

Introduction et présentation des activités du Groupe

À propos de Vusion	2
Chiffres clés	2
Vision & Mission	4
Faits marquants	5

À propos de Vusion



N° 1 mondial*

des solutions de digitalisation du commerce

Vusion invente les technologies de demain pour un commerce humain, durable et positif.

Vusion est le leader mondial des solutions de digitalisation du commerce physique, augmentées par l'intelligence artificielle.

Le Groupe compte parmi ses clients plus de 350 enseignes alimentaires et spécialisées en Europe, Asie et Amérique du Nord.

* Sur la base du chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2026 et du chiffre d'affaires publié par les principaux acteurs du marché des étiquettes électroniques sur la même période.

Chiffres clés ⁽¹⁾



Fondé en
1992



24
filiales et bureaux
de représentation
commerciale
dans le monde



1 200+
collaborateurs

(1) Chiffres à fin juin 2026.

**Résultats du
1^{er} semestre 2026 :
Forte croissance
du chiffre
d'affaires, de la
rentabilité et du
free cash-flow
opérationnel
Confirmation des
perspectives
annuelles**

- Chiffre d'affaires de 820 M€ en IFRS (+34 %) et 839 M€ en données ajustées (+29%) et en hausse de +37 % à taux de change et droits de douane constants
- Chiffre d'affaires VAS de 125 M€ (+39 %), dont 61 M€ de VAS récurrent (+73 %)
- EBITDA ajusté de 160 M€ en hausse de +48% (IFRS 141 M€, +92 %), soit une marge d'EBITDA ajusté de 19,1 % (+2,4 pts vs. S1 2025)
- EBIT ajusté de 96 M€ en hausse de +82 % (IFRS 76 M€, +338 %), soit une marge d'EBIT ajusté de 11,4 % (+3,3 pts vs. S1 2025)
- Résultat net ajusté de 77 M€ en hausse de +81 % (IFRS 132 M€ vs. -10 M€ au S1 2025)
- Génération de free cash-flow opérationnel de 127 M€ en hausse de +51 % avec une position de trésorerie nette de 197 M€ à fin juin 2026
- Confirmation des perspectives annuelles 2026 :
 - Croissance du chiffre d'affaires en données ajustées de +15 % à +20 % à taux de change et droits de douane constants
 - Chiffre d'affaires VAS en forte progression d'environ +40 %
 - Marge d'EBITDA ajusté en hausse de plus de 100 pts de base
 - Génération d'un free cash-flow opérationnel (EBITDA ajusté - Capex) en croissance

Performance de Vusion sur le 1^{er} semestre 2026

CA ajusté S1

839 M€

(+29 %)

Prises de commandes S1

681 M€

(-22 %)

CA VAS S1

125 M€

(+39%)

Marge d'EBITDA ajusté S1

+240 bps

Position nette de Trésorerie

197 M€



80 000
magasins



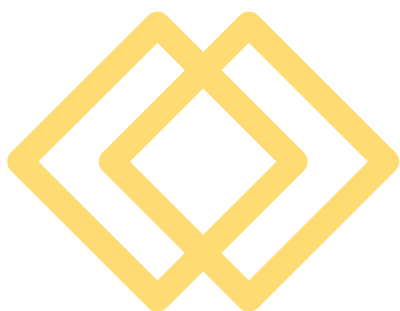
780 millions
d'étiquettes
intelligentes



1,5 milliard €
de chiffre d'affaires
annuel



+350
clients
dans plus
de 60 pays



Vision & Mission

La technologie au service des enseignes, des consommateurs et des marques

Le commerce physique est la première industrie mondiale. Il représente à lui seul plus de 20 % du PIB et des emplois à l'échelle mondiale ⁽¹⁾. Il fait donc partie des activités humaines ayant un impact très fort sur nos sociétés. Cependant, il est confronté à des défis critiques : la sécurité alimentaire, la gestion des déchets alimentaires, l'empreinte carbone du commerce physique et l'impact des activités logistiques et des emballages. Aujourd'hui, les consommateurs aspirent à un commerce nouveau, positif, omnicanal, durable, transparent, sûr, juste et respectueux des données personnelles.

Dans ce contexte, il est impératif de mettre la technologie au service des personnes et des consommateurs. Les commerçants peuvent désormais exploiter la puissance des technologies IoT, Cloud et AI pour transformer les magasins physiques en actifs numériques de grande valeur, plus automatisés, axés sur les données, connectés aux consommateurs et fournisseurs, capables de fournir des services efficaces et fluides, grâce à une information transparente, omnicanale et personnalisée, tout en garantissant l'intégrité et la confidentialité des données personnelles. La numérisation des magasins physiques permet d'analyser avec précision les événements en magasin, en temps réel, ouvrant une nouvelle ère de collaboration renforcée entre les fournisseurs et les commerçants pour améliorer l'efficacité, la transparence, la sécurité et la résilience de toute la chaîne.

En tant que leader mondial des technologies pour le commerce physique, **la première mission de Vusion est la mise en œuvre de la transformation digitale des commerçants.**

Solutions

Vusion



Excellence opérationnelle
en magasin



Accélération de l'e-Commerce



Data-driven commerce



Retail media digital
en magasin et services aux consommateurs

⁽¹⁾ Source : Banque mondiale, Statista.

Faits marquants

Le premier semestre 2026 a été marqué par une forte progression de la base installée VusionCloud pour atteindre 522 millions d'ESL connectées, dépassant ainsi le seuil symbolique du demi-milliard d'ESL connectées.

Vusion poursuit son développement en Europe et dans la zone Amériques :



Le 7 janvier, le Groupe adopte **Vusion** comme nouveau nom d'entreprise et de marque.

Le 28 janvier, l'enseigne leader du bricolage dans les pays baltes, **Senukai**, s'associe à Vusion pour accélérer la digitalisation de ses magasins.

Le 2 février, Vusion annonce l'obtention du **statut Prime ISS ESG**.

Le 4 février, l'enseigne belge **Extra Shop** adopte les solutions innovantes de Vusion pour digitaliser ses points de vente.

Le 18 février, **Carrefour**, l'un des leaders mondiaux de la distribution alimentaire, et Vusion annoncent la signature d'un partenariat stratégique. Dans le cadre de son plan « Carrefour 2030 », Carrefour choisit la plateforme Vusion pour digitaliser l'intégralité de ses hypermarchés et supermarchés en France d'ici 2030, avec des étiquettes électroniques de dernière génération, des rails intelligents et des caméras pilotées par l'IA.

Le 26 février, Vusion publie ses **résultats annuels 2025**, avec un chiffre d'affaires ajusté de 1 527 M€, en croissance de 51 % par rapport à l'année précédente.

Le 23 mars, Vusion s'associe à **INTERSPAR**, l'un des leaders autrichiens de la distribution alimentaire, pour améliorer l'expérience client.

Le 30 mars, **Walmart** élargit son partenariat stratégique avec Vusion afin de déployer la plateforme EdgeSense au **Mexique**, premier marché de Walmart en dehors des États-Unis, dans les magasins Walmex Express et les Supercenters. Cette expansion renforce le partenariat stratégique mondial entre Walmart et Vusion, qui s'étend désormais à plusieurs zones géographiques, solutions et projets d'innovation.

Le 21 avril, Vusion publie son **chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026**. Le Groupe enregistre une forte croissance sur cette période et confirme les perspectives annuelles.

Le 30 avril, Vusion est nommé parmi les 100 entreprises les plus influentes au monde en 2026 par **TIME Magazine**.

Le 5 mai, **Coop Estonia** choisit Vusion et son partenaire StrongPoint pour la digitalisation de ses magasins.

Le 4 juin, l'Assemblée générale ratifie la cooptation de **Madame Lyne Castonguay** en qualité d'administratrice indépendante.

Le 8 juin, Vusion est reconnu **Supplier Engagement Leader** par le **CDP**.

Le 16 juin, Vusion annonce l'extension de son partenariat de longue date avec **JYSK**, l'un des principaux retailers européens d'ameublement, pour accompagner la prochaine phase de modernisation des magasins et la stratégie de transformation cloud du distributeur.

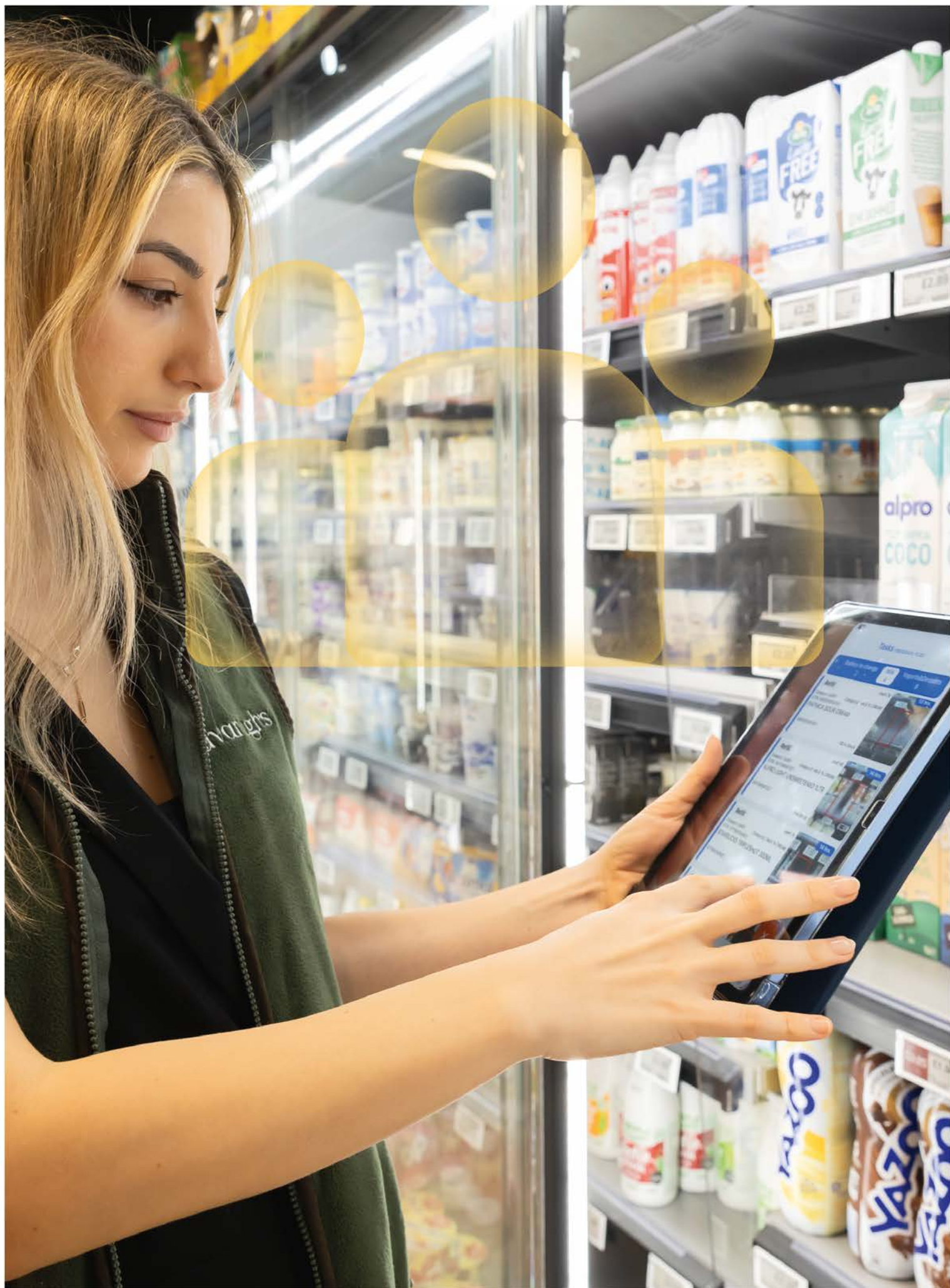
Le 23 juin, **Gratis**, enseigne leader des produits d'hygiène et de beauté en Turquie, choisit la plateforme Vusion pour accompagner la prochaine phase de sa stratégie de digitalisation des magasins.

Événements post-clôture

Le 15 juillet, Vusion annonce que **Decathlon** a franchi au deuxième trimestre 2026 le cap des 700 magasins équipés de ses solutions digitales. Ce déploiement massif s'étend désormais sur 54 pays et trois continents (Europe, Amérique du Sud et Asie-Pacifique), faisant de l'enseigne de sport la référence la plus internationale du Groupe Vusion.

Le 27 juillet, Vusion annonce un accord en vue d'**acquérir In-Store Media (ISM)**, accélérant la création d'une plateforme de retail media digital et de publicité en magasin.

Le 30 juillet, Vusion publie son chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2026, soulignant une forte croissance des ventes et confirmant de nouveau les perspectives annuelles. Le Groupe annonce également avoir dépassé le demi-milliard d'étiquettes électroniques connectées au Cloud.





Résultats du 1^{er} semestre 2026

1.1	Analyse des résultats du premier semestre 2026	8
1.1.1	Organisation du Groupe et principaux indicateurs de performance	9
1.1.2	Commentaires sur l'activité	10
1.1.3	Investissements	12
1.1.4	Cash-flows	13
1.2	Événements postérieurs à la clôture	14
1.3	Développements récents et perspectives	14

1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2026

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2026 présentés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés du Groupe au titre de la période close le 30 juin 2026 est annexé à ce présent rapport.

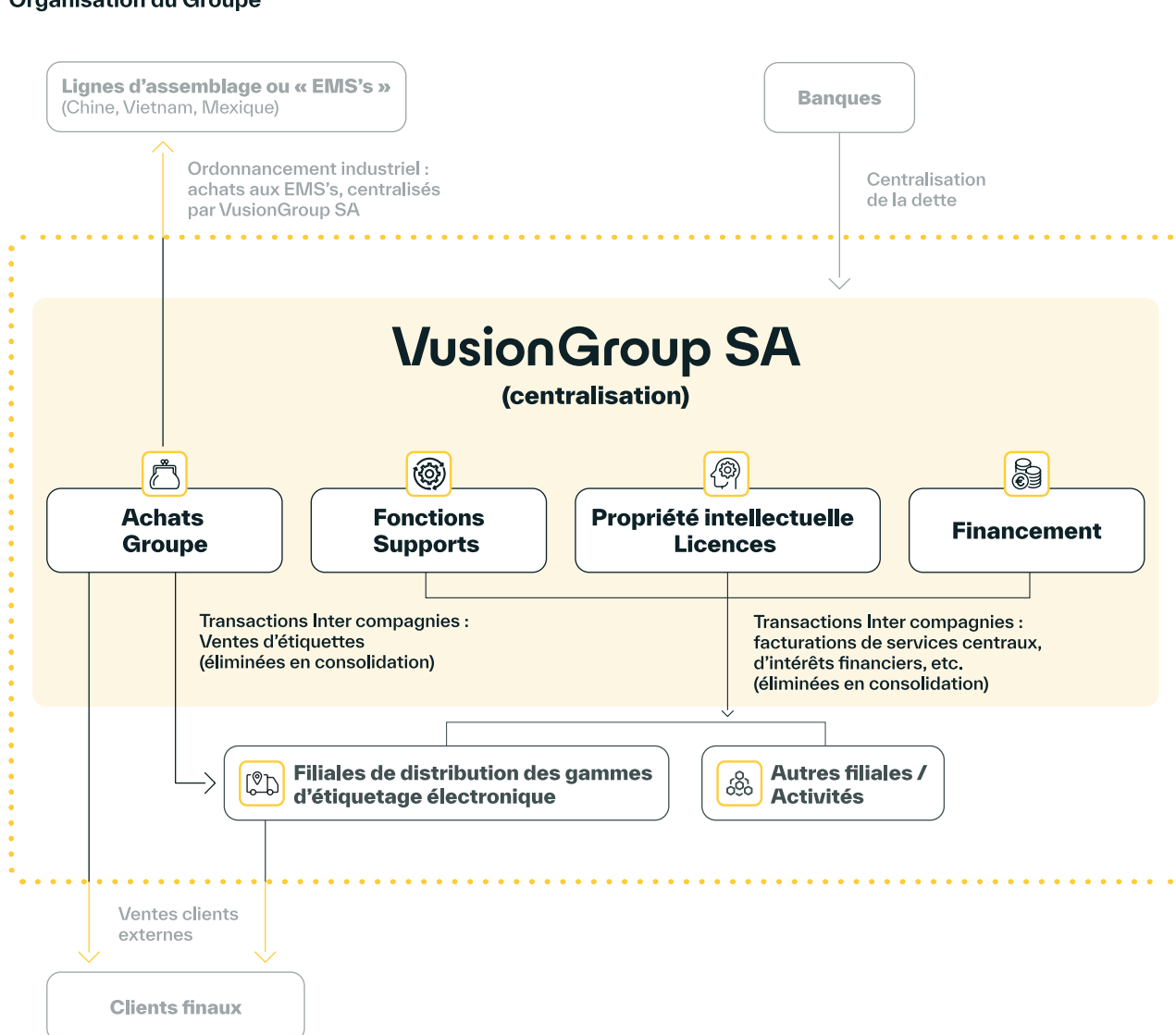
Compte de résultat

M€	S1-2026	Ajust. IFRS ⁽¹⁾	S1-2026 ajusté ⁽¹⁾	S1-2025	S1-2025 ajusté ⁽¹⁾	Var. IFRS	Var. Ajusté
Chiffre d'affaires	819,8	(19,5)	839,3	614,1	649,3	34 %	29 %
Marge sur coûts variables	249,2	(19,5)	268,6	164,8	200,0	51 %	34 %
% du CA	30,4 %		32,0 %	26,8 %	30,8 %	+3.6pts	+1.2pts
Charges opérationnelles	(108,7)		(108,7)	(91,6)	(91,6)	19 %	19 %
% du CA	13,3 %		13,0 %	14,9 %	14,1 %	-1.6pts	-1.2pts
EBITDA	140,5	(19,5)	160,0	73,2	108,3	92 %	48 %
% du CA	17,1 %		19,1 %	11,9 %	16,7 %	+5.2pts	+2.4pts
Dotation aux amortissements	(50,1)		(50,1)	(34,8)	(34,8)	44 %	44 %
Eléments non récurrents ou non cash	(13,9)		(13,9)	(21,0)	(21,0)	(34%)	(34%)
EBIT	76,4	(19,5)	95,9	17,5	52,6	337 %	82 %
% du CA	9,3 %		11,4 %	2,8 %	8,1 %	+6.5pts	+3.3pts
Résultat financier	83,2	76,8	6,3	(13,8)	6,1	703 %	3 %
Impôts	(27,9)	(3,1)	(24,8)	(13,4)	(16,0)	109 %	56 %
Résultat net	131,7	54,3	77,4	(9,7)	42,8		81 %
% du CA	16,1 %		9,2 %	(1,6%)	6,6 %	+17.7pts	+2.6pts

⁽¹⁾ Les données financières ajustées correspondent aux données avant prise en compte de certains retraitements IFRS sans effet cash relatifs au contrat Walmart US qui a démarré au T4 2023. L'impact non cash de ces retraitements est de -19.5 M€ par rapport au CA effectivement facturé sur le contrat Walmart US. Ces ajustements incluent également, dans le résultat financier, la revalorisation de la juste valeur des bons de souscription d'actions accordés, sous conditions d'exercice, à Walmart ainsi que l'impact lié à l'application de la norme IAS 21 aux dettes et créances réciproques entre la société mère et sa filiale US liées au financement des lignes de production pour Walmart pour un total de 76,8 M€.

1.1.1 Organisation du Groupe et principaux indicateurs de performance

Organisation du Groupe



VusionGroup SA, la société mère du Groupe centralise un certain nombre d'opérations pour le compte du Groupe :

- Ordonnancement industriel : VusionGroup SA commande et achète auprès des EMS du Groupe les étiquettes qui seront vendues aux clients externes. C'est la société mère qui centralise ces achats et revend les étiquettes et IoT en direct à ses clients et aux filiales qui les commercialisent à l'étranger.
- Centralisation du financement : l'essentiel du financement est assuré par la société mère qui porte l'endettement et centralise en retour les positions de trésorerie des filiales au travers de conventions de trésorerie. Le financement des filiales est majoritairement assuré le cas échéant par la société mère.

- Fonctions support : l'essentiel des fonctions support est porté par la société mère et refacturé aux filiales au travers de *management fees*.
- Détention de la propriété industrielle : l'essentiel de la propriété industrielle relative aux produits et solutions développés par le Groupe est porté par la société mère qui en assure la protection et refacture des redevances d'utilisation à ses filiales.

Toutes les prestations effectuées par VusionGroup SA pour le compte de ses filiales et refacturées à celles-ci, à ce titre, sont éliminées dans les comptes consolidés du Groupe.

Principaux indicateurs de performance

Le Groupe utilise comme principal indicateur de performance l'EBITDA.

L'EBITDA n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBITDA de façon différente par rapport à la définition retenue ci-dessous par le Groupe.

Il s'agit, pour le Groupe, d'un indicateur de performance qui présente le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations retraité des quelques

éléments de la période qui nuisent à la comparabilité avec les exercices antérieurs. Il présente également une bonne approximation du flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles avant prise en compte des investissements et de la variation du besoin en fonds de roulement. À ce titre, il est retraité des éléments non-récurrents significatifs ou qui ne donneront jamais lieu à décaissement.

Par ailleurs, la marge sur coûts variables (MCV) correspond au chiffre d'affaires diminué du coût des marchandises vendues ainsi que d'un certain nombre de prestations de services telles que le coût des installations, le coût des transports et le coût d'hébergement dans le Cloud.

Un état de passage est proposé ci-dessous entre le résultat opérationnel et l'EBITDA :

En M€	S1-2026	S1-2025
Résultat opérationnel	76,4	17,5
(-) Rémunérations en actions (IFRS 2)	(12,3)	(21,0)
(-) Complément de prix Yagora	(1,6)	
(-) Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(50,1)	(34,8)
= EBITDA	140,5	73,2

Dette nette/Trésorerie nette

Ces indicateurs définissent respectivement la position d'endettement financier net ou de trésorerie nette du Groupe calculée à partir des agrégats suivants dans le bilan consolidé : (-) Emprunts (+) Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Si le résultat est négatif alors le niveau des emprunts et dettes locatives excède celui de la trésorerie et équivalents trésorerie et on parle d'une dette nette ou endettement financier net. À l'inverse, si le résultat est positif, alors le niveau des emprunts et dettes locatives est inférieur à celui de la trésorerie et équivalents de trésorerie et on parle d'excédent de trésorerie nette.

Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement est calculé à partir des agrégats suivants dans le bilan consolidé : (+) créances clients (valeur brute, avant dépréciation) (+) stocks et encours (valeur brute, avant dépréciation) (-) dettes fournisseurs (+) impôts courants (+) autres débiteurs courants (-) autres dettes et comptes de régularisation.

Prises de commandes

Les prises de commandes représentent la valeur cumulée à date sur l'année des commandes d'ESL reçues des clients. Ces commandes sont valorisées sur la base des prix de vente négociés soit avant tout effet d'IFRS 15. Les prises de commandes intègrent également le chiffre d'affaires VAS à date.

1.1.2 Commentaires sur l'activité

Chiffre d'affaires

En M€	S1-2026	S1-2025	Variation
Europe et Moyens Orient/Afrique	209,4	197,6	6 %
Asie et Amériques	610,4	416,5	47 %
Chiffre d'affaires total	819,8	614,1	34 %

Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint au 1^{er} semestre 819,8 M€, et 839,3 M€ en données ajustées, en croissance respectivement de +34 % et +29 % par rapport au 1^{er} semestre 2025.

À taux de change et droits de douane constants, la croissance du chiffre d'affaires ajusté s'élève à +37 %.

Dans la zone EMEA, le chiffre d'affaires en données ajustées s'est élevé à 209 M€ en croissance de +6 % par rapport à 2025 et en ligne avec les attentes du Groupe. Un bon niveau d'activité réparti de manière homogène sur la zone, tirée par

une dynamique commerciale – notamment en France, dans la région DACH (Allemagne, Autriche et Suisse), au Royaume-Uni, en Scandinavie, en Espagne ou encore en Turquie – ainsi qu'une forte croissance des prises de commandes au premier semestre sont de bon augure pour la suite de l'année.

Le premier semestre a été marqué par la conclusion d'un partenariat stratégique avec le groupe Carrefour, portant sur le déploiement de EdgeSense, VusionCloud et Captana dans les hypermarchés et supermarchés en France, et assorti d'une exclusivité de 3 ans en Europe.



Le Groupe anticipe une croissance de 15 % à 20 % dans la zone EMEA sur l'ensemble de l'année.

Le rythme de la montée en puissance de certains contrats récemment signés et la bascule de certains pilotes vers EdgeSense peuvent générer un léger décalage dans le temps des installations. Cependant, les bonnes perspectives de signatures de nouvelles affaires dans l'alimentaire mais également dans d'autres verticales viendront soutenir la croissance de la zone EMEA au second semestre.

Dans la zone Amériques et Asie-Pacifique (ou Reste du Monde), le chiffre d'affaires en IFRS s'est élevé à 610 M€ et 630 M€ en données ajustées affichant une forte croissance de +39 % par rapport à 2025.

Dans les Amériques, Vusion confirme une dynamique commerciale très solide, portée notamment par le succès du déploiement d'EdgeSense chez Walmart aux États-Unis. La finalisation de ce volet du partenariat est prévue d'ici la fin de l'année. D'autres projets concernant de nouvelles solutions et de nouvelles géographies sont en cours et devraient prendre le relais. Par ailleurs, le Groupe dispose d'un important portefeuille d'opportunités commerciales auprès de grandes enseignes américaines et anticipe une forte dynamique d'adoption aux États-Unis dans les prochaines années.

Prises de commandes

Sur le deuxième trimestre 2026, les prises de commandes ont augmenté de +7 % par rapport à celles du T2 2025 et de +16 % par rapport au T1 2026. Cette évolution est en phase avec le scénario envisagé d'une croissance des prises de commandes sur l'ensemble de l'année 2026.

Au premier semestre, les prises de commandes mondiales s'établissent à 681 M€, en baisse de 22 % par rapport au niveau de fin juin 2025, conformément aux attentes du Groupe. Cette baisse est principalement due à un effet de comparaison défavorable qui fait suite aux importantes commandes passées par Walmart en 2025.

Parmi les contrats annoncés au 1^{er} semestre, les plus importants ont été ceux signés avec Walmex, Carrefour et d'autres enseignes dans la zone EMEA telles que Jysk, Decathlon et Gratis. Sur douze mois glissants, les prises de commandes ont atteint un niveau de 1 511 M€ à la fin du premier semestre 2026, en baisse de 15 % par rapport au niveau de fin juin 2025.

Logiciels, Services et Solutions à valeur ajoutée hors étiquettes électroniques (VAS ⁽¹⁾)

Le chiffre d'affaires des activités Logiciels, Services et Solutions hors ESL (VAS) atteint 125 M€ au premier semestre, en forte croissance de +39 % par rapport au S1 2025. Sur la période, le chiffre d'affaires des VAS aura représenté environ 15% du chiffre d'affaires total du Groupe.

Le chiffre d'affaires des revenus VAS récurrents ⁽²⁾ atteint 61 M€ en forte hausse de +73 % par rapport au premier semestre 2025 tirée par une bonne dynamique de VusionCloud.

En données annualisées, le chiffre d'affaires VAS récurrents ou l'ARR (Annualized Recurring Revenue) a atteint 133 M€ au 2^{ème} trimestre, en hausse de +83% sur un an.

Les revenus VAS non récurrents ⁽³⁾ sont également en hausse de +18 % à 64 M€.

La base installée VusionCloud a progressé fortement au premier semestre pour atteindre le seuil symbolique du demi-milliard d'ESL connectées. Cette dynamique va se poursuivre tout au long de 2026. Pour rappel, à fin juin 2025, la base installée cloud était d'environ 220 millions d'ESL connectées.

Un autre moteur de la dynamique des VAS a été la forte augmentation des prises de commandes Captana (qui s'élèvent pour la première fois à plusieurs dizaines de millions d'euros).

Sous réserve de la bonne finalisation de l'opération avec ISM d'ici la fin de l'année, le chiffre d'affaires VAS 'proforma' annuel de Vusion s'établirait à environ 400 M€.

Poursuite de l'amélioration de la rentabilité tirée par la marge sur coûts variables

La rentabilité du Groupe a fortement progressé au 1^{er} semestre 2026 avec un EBITDA ajusté de 160 M€ à 19,1 % du chiffre d'affaires soit une amélioration de 2,4 points de marge d'EBITDA ajusté par rapport au 1^{er} semestre de l'année précédente. Cette hausse provient de l'amélioration de la marge sur coûts variables (MCV) et de la progression contenue des charges d'exploitation.

Retraite des ajustements IFRS sans effet cash relatifs au contrat Walmart US, la MCV atteint 269 M€ au 1^{er} semestre 2026 contre 200 M€ au 1^{er} semestre 2025, soit une hausse de +34 %, et un taux de MCV de 32 % du chiffre d'affaires contre 30,8 % sur l'exercice précédent soit une progression de 1,2 point.

Cette amélioration du taux de MCV est principalement liée au mix de chiffre d'affaires, plus favorable aux VAS qui représentent 15 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2026 contre 14 % au 1^{er} semestre 2025. En effet les VAS ont un taux de MCV nettement supérieur à celui des ESL. L'autre facteur d'amélioration de la MCV réside dans les efforts d'innovation produit (notamment EdgeSense) et d'optimisation des prix de revient industriels.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 108,7 M€ au 1^{er} semestre 2026 contre 91,6 M€ au 1^{er} semestre 2025. Exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires, les charges d'exploitation représentent 13,0 % du chiffre d'affaires ajusté au 1^{er} semestre 2026 contre 14,1 % au 1^{er} semestre 2025, reflétant la poursuite de l'amélioration du levier opérationnel.

L'EBITDA, ou le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations et avant autres produits et charges non récurrents ou non cash, s'élève à 140,5 M€ au 1^{er} semestre 2026 contre 73,2 M€ au 1^{er} semestre 2025 (soit une hausse de +92 % sur un an).

Hors retraitements IFRS non cash de -19,5 M€ (-35,2 M€ au S1-2025), l'EBITDA ajusté du 1^{er} semestre 2026 atteint 160 M€, en croissance de +48 % par rapport à 108,3 M€ à la même période de 2025.

La marge d'EBITDA ajusté atteint ainsi 19,1 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2026 à comparer à 16,7 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2025. Cela représente une amélioration de 2,4 points sur un an, tirée notamment par l'amélioration de la MCV.

⁽¹⁾ VAS : Logiciels, services et solutions hors ESL.

⁽²⁾ Le chiffre d'affaires « VAS récurrent » intègre les revenus d'abonnements à VusionCloud et aux applications SAAS de Computer vision (Captana et Belive) et de Data Analytics (MarketHub et Memory), ainsi que les contrats de services récurrents.

⁽³⁾ Le chiffre d'affaires « VAS non-récurrent » regroupe notamment les revenus d'installations et de services professionnels non récurrents ; les ventes de matériels tels que les caméras Captana, les rails vidéo et autres écrans à vocation publicitaire (Engage), ainsi que les ventes de solutions industrielles et logistiques (PDIdigital).

Les dotations aux amortissements ont augmenté de +44 % au 1^{er} semestre 2026, atteignant 50,1 M€ (vs 34,8 M€ au 1^{er} semestre 2025). Cette hausse est liée (i) aux investissements R&D notamment dans le développement de la solution EdgeSense et (ii) à l'amortissement des lignes de production (financées par un client) et intégralement mises en service.

Les éléments à caractère non récurrent ou non cash représentent une charge de 13,9 M€ au 1^{er} semestre 2026 en forte baisse par rapport à 21,0 M€ au 1^{er} semestre 2025. Ces 13,9 M€ sont principalement constitués de la charge IFRS 2 non-monétaire au titre des plans d'actions de performance attribués aux salariés du groupe en 2024 et 2025. L'évolution de cette charge IFRS 2 s'explique par celle du cours de bourse sur la période.

Le résultat d'exploitation (EBIT) s'élève à 76,4 M€ au 1^{er} semestre 2026 et 95,9 M€ en données ajustées en progression de 82 % par rapport au 1^{er} semestre 2025 à 52,6 M€. Les marges d'EBIT IFRS et ajusté progressent respectivement, de 6,5 points et 3,3 points, passant de 2,8 % du CA au 1^{er} semestre 2025 à 9,3 % au 1^{er} semestre 2026 et de 8,1 % du CA ajusté au 1^{er} semestre 2025 à 11,4 % du CA ajusté au 1^{er} semestre 2026.

Résultat financier

Le résultat financier du 1^{er} semestre 2026 est un produit de 83,2 M€ contre une charge de -13,8 M€ au 1^{er} semestre 2025.

Retraité des ajustements IFRS non cash détaillés ci-après, le résultat financier est un produit de 6,3 M€ au 1^{er} semestre 2026 contre un produit de 6,1 M€ au 1^{er} semestre 2025.

La charge d'intérêts sur l'endettement financier s'est élevée, sur le 1^{er} semestre 2026 à 2,4 M€ contre 4,6 M€ au 1^{er} semestre 2025. Elle est plus que compensée par des produits de placements de trésorerie à hauteur de 4,6 M€ sur le 1^{er} semestre 2026.

La forte volatilité du taux de change EUR/USD a généré des gains de change de 4,3 M€ au 1^{er} semestre 2026 contre un produit de 2,5 M€ au 1^{er} semestre 2025.

Le résultat financier en normes IFRS intègre également l'effet de la revalorisation de la juste valeur des bons de souscription (BSA) accordés, sous conditions d'exercice, à Walmart. Tenant compte d'un certain nombre de critères, la variation de la juste valeur de ces BSA entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026 constitue un produit financier, sans effet sur la trésorerie, qui impacte le résultat financier de +96,1 M€.

Par ailleurs, conformément à l'accord actuel, Walmart finance les lignes de production dans lesquelles le Groupe investit. La filiale américaine Vusion Inc. qui porte le contrat perçoit le financement de ces lignes qui sont investies et portées par la société mère Vusion SA, laquelle emprunte donc les dollars encaissés par sa filiale américaine pour financer ces lignes qui figurent à son bilan.

Les dettes et créances réciproques qui en découlent sont éliminées dans les comptes consolidés mais, en vertu de la norme IAS 21, l'écart de change qui existe dans les comptes de la société mère, dont la devise fonctionnelle est l'euro, doit être constaté en résultat, quand bien même la transaction sous-jacente est éliminée, afin de refléter la perte de change potentielle entre l'euro et le dollar au 30 juin 2026.

Il s'agit donc d'une charge théorique sans impact sur la trésorerie qui ne traduit aucune perte de valeur pour le Groupe ; ce montant de -19,3 M€ ainsi que celui liée à la revalorisation de la juste valeur des bons de souscription accordés à Walmart sont présentés dans les ajustements sur le résultat.

Résultat net

Le résultat net IFRS de Vusion s'établit à 131,7 M€ au 1^{er} semestre 2026. Hors effet des retraitements IFRS, le résultat net ajusté s'élève à 77,4 M€ contre 42,8 M€ au 1^{er} semestre 2025 soit une croissance de +81 % sur la période.

1.1.3 Investissements

Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement (CAPEX) en M€	S1 2026	S1 2025
Investissements R&D et IT	22,6	20,0
Investissements industriels	6,7	76,9
Dont lignes de production EdgeSense financées par des clients	3,6	76,3
Autres	4,4	1,6
TOTAL CAPEX	33,6	98,5
Financement client de lignes de production	(3,6)	(76,3)
CAPEX Cash (financés par le Groupe)	30,0	22,2
CAPEX Cash en % CA ajusté	3,6 %	3,5 %

Au 1^{er} semestre 2026, les dépenses d'investissement du Groupe atteignent 33,6 M€ y compris pré-financements client et 30,0 M€ en termes d'investissement cash (net des pré-financements client), contre 22,2 M€ au 1^{er} semestre 2025.

Les investissements cash s'établissent à 3,6 % du CA ajusté au 1^{er} semestre 2026.

Les investissements en R&D et IT s'élèvent à 22,6 M€ au 1^{er} semestre 2026, en hausse de 13% sur un an. Plusieurs projets d'innovation sont en cours et pour certains en phase de finalisation avant des lancements et premiers déploiements en 2027, et ce dans cinq domaines : enrichissement des fonctionnalités de EdgeSense et VusionCloud, développement d'une nouvelle solution de CV (TopStock) et perfectionnement des algorithmes et de l'IA

Captana, développement de la plateforme Retail Media Magasin (In-Store Retail Media), solution de traçabilité des produits frais et développement de la plateforme Data & AI. Ces investissements contribueront à la croissance du Groupe dans les prochaines années.

Depuis 2024, le Groupe a également investi directement dans des lignes de production opérées par ses partenaires industriels aux fins de produire la gamme EdgeSense. Cet investissement, intégralement financé par le premier grand client de cette solution, a été finalisé au 1^{er} semestre 2026.

1

2

3

4

5

1.1.4 Cash-flows

Le 1^{er} semestre 2026 se termine pour le Groupe avec une position de trésorerie nette positive de 197 M€ soit une diminution de 242 M€ par rapport à la position de trésorerie nette positive de 439 M€ à fin 2025.

Tableau des flux de trésorerie consolidés hors impact IFRS 16 (M€)	S1 2026	S1 2025
EBITDA ajusté	160,0	108,4
Impact IFRS16	(2,8)	(2,2)
Capex financés par le Groupe (excl. lignes de prod)	(30,0)	(22,2)
Flux de trésorerie opérationnel disponible (Operating Free Cash-Flow)	127,1	84,0
Capex financés par les clients (Lignes de prod)	(3,6)	(76,3)
Variation de BFR	(266,2)	184,8
Impôt décaissé	(79,0)	(0,3)
Flux de trésorerie disponible (Free Cash-Flow)	(221,6)	192,2
Résultat financier	6,5	6,3
Acquisitions	(1,1)	(7,0)
Impact des variations de périmètre		(2,2)
Rachats d'actions	(15,5)	(16,8)
Dividendes	(15,0)	(9,6)
Autres	(1,2)	12,3
Incidence des variations des cours des devises	6,5	(55,0)
Variation de trésorerie nette	(241,5)	120,2
Trésorerie / (Dettes) nette avant IFRS16	197,4	513,1
Trésorerie	149,0	644,1
Actifs financiers courants (placement de trésorerie > 3 mois)	89,8	
Dettes financières avant IFRS16	(41,3)	(131,0)

Sur le 1^{er} semestre 2026, le free cash-flow opérationnel (EBITDA ajusté - CAPEX cash) est en forte progression, passant de 84 M€ au 1^{er} semestre 2025 à 127 M€ au 1^{er} semestre 2026, en raison de l'accroissement fort de l'EBITDA ajusté. Le free cash-flow opérationnel devrait continuer d'augmenter à l'avenir.

Le free cash-flow opérationnel est un indicateur pertinent de mesure de la génération de trésorerie, car il est calculé avant effet des variations du besoin en fonds de roulement et notamment (i) des acomptes parfois importants sur de grands contrats de déploiement et (ii) du préfinancement des capex par les clients.

Comme anticipé et annoncé, le flux de trésorerie disponible (free cash-flow) au 1^{er} semestre 2026 s'est élevé à -222 M€ contre +192 M€ au 1^{er} semestre 2025. Malgré la croissance du free cash-flow opérationnel, le free cash-flow total diminue en raison de :

(i) la consommation des avances et acomptes reçus à mesure des livraisons effectuées. Le solde des avances et

acomptes reçus est ainsi passé de 415 M€ à fin décembre 2025 à 193 M€ à fin juin 2026 soit une consommation de 222 M€ sur le 1^{er} semestre 2026 ;

(ii) le paiement de 79 M€ d'impôt. Jusque fin 2024, le Groupe disposait d'un solde de pertes fiscales reportables et ce n'est qu'à compter de 2025 que le Groupe est devenu redevable de l'impôt. Toute la charge d'impôts 2025, soit 53 M€, a été payée au 1^{er} semestre 2026 et le Groupe a également payé sur cette période des acomptes au titre de 2026 pour un montant de 26 M€.

Les autres éléments ayant un impact sur le niveau de la trésorerie nette sont les suivants :

- Résultat financier monétaire de 6,5 M€ ;
- Paiement du dividende de 15,0 M€ ;
- Rachats d'actions pour 15,5 M€.

1.2 Événements postérieurs à la clôture

Le 27 juillet 2026, Vusion a annoncé avoir signé un accord en vue d'acquérir In-Store Media (ISM), accélérant la création d'une plateforme de retail media digital et de publicité en magasin. Ce projet d'acquisition renforcerait sa position dans la digitalisation du commerce physique et ferait du retail media un pilier central de sa vision du magasin connecté.

Basé à Barcelone, ISM est un acteur majeur du retail media en magasin, apportant son savoir-faire dans la conception de campagnes retail media en magasin, sa capacité à les déployer et à les exploiter, une présence internationale reconnue dans neuf pays en EMEA, dans les Amériques et Le Conseil d'administration a approuvé le projet d'opération. Sa réalisation reste soumise aux autorisations réglementaires et à d'autres conditions habituelles.

en APAC, ainsi que d'excellentes relations de longue date avec 90 enseignes et plus de 1 600 marques.

En 2025, ISM a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 120 M€ avec une solide rentabilité. Son offre comprend plus de 50 solutions médias, print et digitales, conçues pour répondre aux besoins des annonceurs.

Ensemble, Vusion et In-Store Media ont pour ambition de créer une nouvelle plateforme de retail media digital en magasin, connectant distributeurs, marques et consommateurs au moyen d'activations en magasin mesurables et en temps réel.

L'acquisition devrait être réalisée sur la base d'un multiple d'acquisition compris entre 7x et 8x l'EBITDA de l'exercice en cours. Elle devrait être financée en dette.

1.3 Développements récents et perspectives

À la suite d'un 1^{er} semestre en matière de ventes et de rentabilité en ligne avec nos objectifs, Vusion confirme les objectifs de croissance et de rentabilité annoncés lors de la publication de ses résultats annuels le 26 février dernier.

Ainsi, le Groupe cible une croissance de son chiffre d'affaires en données ajustées de +15 % à +20 % à taux de change et droits de douane constants par rapport à l'année 2025.

Vusion table également sur une croissance du chiffre d'affaires VAS d'environ +40 % sur l'ensemble de l'année.

Le Groupe est également confiant dans la poursuite de l'amélioration de sa rentabilité avec un objectif de marge d'EBITDA ajusté en hausse de plus de 100 points de base sur l'ensemble de l'année 2026 par rapport à 2025.

Enfin, cette progression de la rentabilité devrait s'accompagner d'une génération de free cash-flow opérationnel (EBITDA - Capex cash) en croissance par rapport à 2025.

Le calendrier actuellement envisagé pour la finalisation de l'acquisition d'In-Store Media ne devrait avoir qu'un impact limité sur les résultats financiers du Groupe en 2026.

Au début du 2nd semestre, le Groupe a commencé à recevoir le remboursement des frais de douane imposés payés principalement en 2025 faisant suite à la décision de la Cour Suprême d'invalidiser les frais de douane précédemment imposés sur certains produits entrant aux États-Unis.

Sur l'ensemble de l'année, le montant total des remboursements devrait atteindre environ 80 M\$.

Le Groupe avait confirmé qu'une part importante des frais de douane était refacturée aux clients dont le contrat le

permettait. Dans ce cas précis, le remboursement de ces frais de douane, par l'Administration américaine et aux clients du Groupe, sera comptabilisé en avoirs et viendra donc diminuer de façon rétroactive dans les comptes 2026 les coûts d'achats et le chiffre d'affaires du Groupe sans impact sur la marge ni sur la trésorerie.

La *guidance* 2026 était à taux de change et frais de douane constants par rapport à 2025 et le Groupe confirme ses objectifs. En revanche, il convient de noter que la croissance du chiffre d'affaires en données IFRS et ajustées pourrait se situer en deçà de cette fourchette compte tenu des avoirs à comptabiliser en chiffre d'affaires au titre des frais de douane refacturés en 2025 principalement. A ce stade, nous anticipons que le chiffre d'affaires annuel en données IFRS et ajustées pourrait être négativement impacté par un effet frais de douane d'environ 100 M€ et un effet devises d'environ 50 M€.

Vusion a annoncé le 21 septembre 2026 son intention de mettre en place un nouveau mandat de rachat d'actions, dans le prolongement de celui annoncé le 3 mars dernier et arrivé à son terme. Le plafond initial de ce mandat de rachat d'actions était de 30 millions d'euros.

Au 14 septembre 2026, la société avait racheté un total de 148 304 actions pour un prix total de 16,7 millions d'euros.

L'objectif est de poursuivre les rachats afin d'atteindre le montant initialement prévu. Les actions rachetées seront affectées aux objectifs de couverture de plans d'attributions gratuites d'actions ainsi que de valeurs mobilières donnant accès au capital afin d'en limiter l'effet dilutif.

1

2

3

4

5





Facteurs de risques et incertitudes

2.1 Facteurs de risques et mesures de maîtrise des risques associées	18
2.1.1 Risques stratégiques	20
2.1.2 Risques opérationnels	24
2.1.3 Risques juridiques, financiers et de conformité	29
2.2 Assurances et Contrôle interne	32
2.2.1 Politique d'assurances	32
2.2.2 Contrôle interne et gestion des risques	32

2.1 Facteurs de risques et mesures de maîtrise des risques associées

Le groupe dispose d'un *Risk Committee*, composé de managers et dirigeants du groupe, qui suit régulièrement :

- l'identification des risques de la société qui pourraient avoir un impact sur son activité, son image et ses résultats financiers, y compris les risques environnementaux ;
- les actions destinées à les réduire ou à les maîtriser.

Le Comité d'audit revoit et apprécie :

- les risques significatifs pouvant affecter les activités du Groupe ;
- l'adéquation des procédures mises en œuvre pour les traiter.

Les conclusions du Comité d'audit sont présentées au Conseil d'administration, qui approuve les principaux facteurs de risques présentés dans le présent document d'enregistrement universel.

En application du règlement européen n° 2017/1129 du 14 juin 2017, les facteurs de risques sont :

- présentés par nature (stratégiques, opérationnels, etc.) ;
- évalués en criticité nette (résiduelle), déterminée par la gravité, la probabilité d'occurrence et après prise en compte des mesures d'atténuation ;
- classés au sein de chaque catégorie de risques par niveau de criticité (faible, modéré, fort, critique) ;
- affichés en tenant compte des plans d'action mis en place (voir paragraphe « Gestion du risque »).

La cartographie et la présentation des facteurs de risques reposent sur une appréciation à la date du présent document ; elles reflètent les risques connus et jugés significatifs par le Groupe et sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte. Les risques sont répartis par catégorie et sont présentés par niveau de risque net décroissant.

Synthèse des principaux facteurs de risques

Catégories de risques	Facteurs de risques	Risques identifiés	Niveau de risque net
 Risques stratégiques	Concurrence tarifaire	Pression accrue sur les prix du hardware liée à l'intensification de la concurrence	 Fort
	Perturbation externe majeure	Interruption significative et durable des opérations liée à la survenance de perturbations externes majeures (dont géopolitique)	 Fort
	Environnement économique	Repli de l'activité sur les principaux marchés du Groupe lié au ralentissement de la croissance et de la consommation	 Modéré
	Commercialisation des nouvelles solutions	Retard dans le déploiement des nouvelles solutions et services destinés aux clients du Groupe, lié à des difficultés de développement, d'intégration ou de déploiement	 Modéré
	Disruption technologique	Remise en cause de certaines offres du Groupe liée à une disruption technologique majeure	 Modéré
 Risques opérationnels	Climat et décarbonation	Impact sur l'activité et la compétitivité du Groupe lié aux exigences de décarbonation et aux impacts du changement climatique	 Faible
	Cyberattaques	Atteinte aux systèmes d'information et aux données du Groupe liée à des cyberattaques	 Fort
	Dépendance clients	Impact sur la situation financière du Groupe lié à une évolution défavorable des relations avec certains clients majeurs	 Fort
	Approvisionnement en composants	Perturbation des livraisons aux clients liée à une défaillance de la chaîne d'approvisionnement en composants ou de fournisseurs significatifs	 Modéré
	Qualité	Coûts supplémentaires et atteinte à l'image du Groupe liés à des défauts de fabrication ou de fonctionnement des produits ou services	 Modéré
	Obsolescence des stocks	Dépréciation des stocks liée à l'innovation rapide ou à des prévisions commerciales erronées	 Modéré
	Ressources humaines	Difficulté à exécuter la stratégie du Groupe liée à la perte de personnes clés ou à la difficulté à attirer et fidéliser les talents critiques	 Modéré
 Risques juridiques, financiers et de conformité	Propriété intellectuelle	Atteinte à la propriété intellectuelle du Groupe ou mise en cause au titre de droits de tiers	 Fort
	Activisme	Volatilité de marché : atteinte à la réputation du Groupe et à son cours de bourse liée à des campagnes publiques d'investisseurs	 Modéré
	Éthique et <i>compliance</i>	Sanctions, contentieux et atteinte à la réputation du Groupe liés à des manquements potentiels aux règles d'éthique des affaires ou à la réglementation	 Modéré
	Devises	Effets défavorables sur les résultats et la situation financière du Groupe liés aux fluctuations des taux de change	 Modéré
	Lois et règlements	Évolutions des lois ou réglementations applicables aux technologies numériques dans le commerce de détail	 Modéré

Les principaux risques spécifiques au groupe, de même que leurs impacts négatifs et les mesures mises en œuvre pour les gérer, sont décrits ci-après.

2.1.1 Risques stratégiques

2.1.1.1 Pression accrue sur les prix du hardware liée à l'intensification de la concurrence

Le Groupe fait face à une concurrence intense d'acteurs internationaux, principalement en provenance d'Asie, cherchant à acquérir des parts de marché en pratiquant des prix très compétitifs. Cette pression peut se traduire par (i) une baisse des prix de vente et (ii) une intensification des efforts commerciaux, avec un impact potentiel sur la marge brute et la génération de trésorerie.

Les pressions concurrentielles affectant notamment les prix de vente des matériels hardware pourraient éroder les

ventes et la rentabilité du Groupe et affecter ses perspectives.

Un mouvement de consolidation des différents acteurs du marché, notamment parmi les assembleurs industriels ou fournisseurs de composants, pourrait également modifier le paysage concurrentiel de l'industrie de l'étiquetage électronique et entraîner une pression sur les prix, les coûts et les marges.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

Le Groupe applique une stratégie de prévention de ces risques autour de plusieurs axes :

- une veille concurrentielle active et mondiale : des efforts permanents de compétitivité industrielle et de réduction de coûts sont réalisés, basés notamment sur une expertise achats forte et une stratégie de leadership en part de marché maximisant les économies d'échelle ;
- une approche renforcée « design to cost » destinée à créer une gamme de produits « low cost » répondant à une part significative de la demande mondiale et permettant d'être encore plus conquérant face à nos concurrents ;
- des investissements importants en R&D et innovation (voir paragraphe 2.1.1.5) visant une forte différenciation et valeur ajoutée, renforcée par une politique active en matière de dépôt et de défense de la propriété intellectuelle du Groupe ;
- l'appui des sous-traitants chinois, en complément des centres R&D européens, américains et taïwanais du Groupe pour être immergé au plus proche de l'écosystème des fournisseurs chinois (design des produits) ;
- une focalisation sur les marchés où le positionnement « services » du Groupe peut le différencier rapidement et être valorisé par ses clients, lui permettant ainsi d'acquérir une part de marché significative ;
- le développement de liens étroits, associés à des détentions capitalistiques, avec des acteurs clés de la chaîne de valeur (le groupe BOE Technology et le groupe E-Ink en particulier), afin d'approfondir la convergence d'intérêt et la coopération avec ces acteurs incontournables.

2.1.1.2 Interruption significative et durable des opérations liée à la survenance de perturbations externes majeures (dont géopolitiques)

Les activités du Groupe peuvent être exposées à des perturbations externes majeures susceptibles d'affecter la continuité de ses opérations. Ces perturbations peuvent notamment résulter d'événements géopolitiques, de crises sanitaires, de catastrophes naturelles, de restrictions commerciales ou de toute autre perturbation exogène d'ampleur significative susceptible d'affecter les opérations, les infrastructures ou les chaînes logistiques internationales.

Cette exposition est accentuée par une chaîne d'approvisionnement mondialisée et un modèle industriel largement externalisé, qui créent des dépendances à certaines routes logistiques, capacités de transport et partenaires industriels.

Les tensions géopolitiques croissantes, exacerbées par des événements récents tels que les changements de politiques commerciales, en particulier venant des États-Unis, et les conflits internationaux, pourraient engendrer de nouveaux risques à court terme.

Dans ce contexte, la fréquence et l'intensité des perturbations affectant les chaînes logistiques internationales et certaines

infrastructures critiques ont augmenté, rendant ce type d'événements plus susceptible de se matérialiser à court terme.

Les conséquences dépendent en particulier de la localisation, de l'intensité et de la durée des événements, ainsi que du niveau de dépendance à des infrastructures, voies logistiques spécifiques, capacités de transport ou prestataires critiques.

À ce titre, la mise en jeu de la sécurité des salariés du Groupe, des perturbations des flux d'approvisionnement et de livraison, des contraintes sur les capacités industrielles ou de transport (notamment en cas de perturbation significative des principales voies de transport ou de réduction de la disponibilité des moyens logistiques), des risques accrus en matière de cybersécurité (voir paragraphe 2.1.2.1), ou un ralentissement de l'activité commerciale peuvent apparaître dans certains cas.

Les défaillances intrinsèques de fournisseurs ou partenaires industriels significatifs (insolvabilité, contraintes de capacité, etc.) sont traitées au paragraphe 2.1.2.3.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Mise en œuvre d'une stratégie de diversification des sources et des fournisseurs de composants critiques ainsi que des partenaires industriels principaux (voir paragraphe 2.1.2.3).
- Veille constante des difficultés auxquelles les prestataires pourraient faire face par les managers des départements *Global Manufacturing Operations & Sourcing* et Logistique.
- Existence d'un système éprouvé d'alerte et de gestion de crise visant à mobiliser rapidement l'organisation en cas d'événement majeur. Des exercices de gestion de crise sont régulièrement organisés selon un calendrier défini, avec retour d'expérience et mise à jour des plans associés.
- Des plans de continuité d'activité (PCA) couvrant les processus critiques ont été développés et déployés, en lien étroit avec les principaux partenaires, notamment industriels, afin de renforcer la résilience des opérations. Ces PCA sont revus périodiquement.
- Le Groupe a mis en œuvre au cours des crises géopolitiques récentes des options alternatives multiples pour assurer les flux logistiques, par exemple des voies routières passant par les États baltes ou bien de nouveaux modes de transport terrestres par rail, permettant de diversifier encore plus ses options de transport au départ de la Chine.

1

2

3

4

5

2.1.1.3 Repli de l'activité sur les principaux marchés du Groupe lié au ralentissement de la croissance et de la consommation

Selon les prévisions du Fonds monétaire international de juillet 2026, la croissance mondiale devrait s'établir à 3 % en 2026, un niveau légèrement inférieur à sa moyenne historique (3,7 % sur la période 2000-2019), masquant des trajectoires divergentes entre les principales économies : la révision à la hausse des perspectives pour les États-Unis compense les abaissements de celles des autres grandes économies avancées, en particulier dans la zone euro.

Si la conjoncture économique actuelle devait se dégrader, cela pourrait ainsi avoir un effet préjudiciable substantiel sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives en conduisant notamment certains clients à réduire, simplifier ou différer leurs investissements dans les solutions du Groupe.

De façon générale, l'évolution de la demande pour les produits du Groupe est liée à celle de la conjoncture macro-économique, notamment à l'évolution du produit intérieur brut dans les pays où le Groupe commercialise ses produits et services. Les solutions du Groupe étant étroitement liées aux investissements de modernisation et de digitalisation des magasins, les périodes de pression sur la consommation et sur les marges des distributeurs peuvent les inciter soit à rechercher des solutions d'optimisation des

prix et de l'efficacité opérationnelle, soit à privilégier des projets plus simples ou à décaler certains programmes de transformation. Les périodes de récession ou de déflation, de potentielles augmentations des barrières douanières et d'autres restrictions commerciales par certains pays peuvent peser sur la demande, sur la croissance de l'économie mondiale et, par conséquent, sur les activités du Groupe.

Afin de réduire son exposition au risque, notamment lorsqu'une dépendance régionale devient notable, le Groupe a poursuivi et accéléré sur le premier semestre 2026 le rééquilibrage régional de l'activité entre la zone Amériques et la zone Europe, cherchant à limiter le risque d'exposition au ralentissement économique mondial en raison :

- d'une situation macro-économique aux États-Unis meilleure et de perspectives économiques plus favorables que dans le reste du monde ;
- du très faible taux de pénétration des solutions IoT dans les magasins américains ;
- de l'augmentation de contrats importants avec des leaders du *retail* américain, lançant une dynamique forte d'équipement.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Veille de la conjoncture économique mondiale et en particulier des pays dans lesquels le Groupe commercialise ses produits et services et suivi de l'évolution réglementaire des restrictions commerciales.
- Poursuite de la diversification géographique du portefeuille d'activité.
- La stratégie du Groupe de disposer d'un portefeuille diversifié géographiquement peut atténuer partiellement l'impact d'un ralentissement concentré sur une zone.

2.1.1.4 Retard dans le déploiement des nouvelles solutions et services destinés aux clients du Groupe, lié à des difficultés de développement, d'intégration ou de déploiement

Certains services et solutions (*Computer Vision*, *Data Analytics*, Solutions industrielles...) pourraient souffrir de retard dans leur commercialisation et affecter le revenu prévisionnel du fait de leur adoption plus tardive par les clients. En raison de la part significative que représentent ces solutions et services au plan de croissance du Groupe et de leur forte contribution à la marge opérationnelle, ce

retard aurait pour conséquence d'affecter le chiffre d'affaires et l'EBITDA du Groupe.

Le rythme de commercialisation dépend aussi des cycles d'adoption des clients et des exigences d'intégration ; le Groupe adapte en conséquence ses feuilles de route et ses capacités de déploiement.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

Le Groupe applique une stratégie de prévention de ces risques autour de plusieurs axes :

- investissements significatifs sur son activité historique d'étiquettes électroniques en améliorant leurs marges dégagées grâce aux revenus de logiciels et de services associés ;
- nouvelle organisation matricielle guidée par les « gammes et lignes de produits et services » destinée à favoriser le démarrage des nouvelles lignes et création de « lignes de solutions » chacune combinant plusieurs produits du Groupe, conduisant donc à une meilleure promotion et une augmentation des ventes de produits de type VAS (notamment logiciel) ;
- soutien d'investissement en R&D et activité commerciale pour faciliter la priorisation des projets et leur déploiement.

2.1.1.5 Remise en cause de certaines offres du Groupe liée à une disruption technologique majeure

Certaines innovations technologiques introduites par des concurrents ou de nouveaux entrants pourraient permettre de répondre aux attentes des clients du Groupe d'une manière plus performante ou moins coûteuse que les solutions proposées par le Groupe, et ainsi fragiliser commercialement et financièrement le Groupe et avoir un

impact défavorable sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

Le dispositif de veille et de R&D vise à identifier en amont les ruptures potentielles et à ajuster la feuille de route produit (évolutions, partenariats, acquisitions ciblées) en conséquence.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

Afin de conserver son avantage en termes d'avance technologique, le Groupe innove et apporte de nouvelles solutions de manière soutenue sur le marché.

Ainsi, il :

- réalise une veille technologique mondiale dans les domaines liés à son activité : technologies affichage numérique, protocoles radio, objets connectés, *Computer Vision*, intelligence artificielle, etc. ;
- investit des sommes importantes en R&D et en propriété intellectuelle ;
- effectue des acquisitions de brevets ou de sociétés disposant de technologies manquantes et importantes (Findbox, PDI, MarketHub, In The Memory, Believe.ai, Yagora) ; ou
- établit des partenariats technologiques stratégiques afin de bénéficier d'un écosystème fort (Microsoft, SAP, Google, Blue Yonder, Qualcomm, BOE, E ink...).

La politique et les mesures de protection de la propriété intellectuelle du Groupe sont détaillées en section 2.1.3.

2.1.1.6 Impact sur l'activité et la compétitivité du Groupe lié aux exigences de décarbonation et aux impacts du changement climatique

Le Groupe renforce d'année en année ses engagements en matière de contribution à un monde décarboné et de développement de solutions pour un commerce plus durable et plus responsable.

Les principaux risques identifiés sont :

- L'augmentation des efforts financiers (OPEX et CAPEX) liés aux investissements dans le plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- L'impact sur la rentabilité du Groupe induit par de nouvelles réglementations et/ou taxes environnementales (responsabilité producteur, taxation carbone).
- Le risque réputationnel pour une société ne présentant pas une stratégie et un engagement en matière de durabilité est avéré : les demandes récurrentes émanant de nos parties prenantes, et notamment, nos clients et investisseurs, en constituent une démonstration constante.

- À horizon 2050, si la transition écologique mondiale ne se produit pas assez rapidement, la hausse des températures et la raréfaction de l'eau pourraient avoir un impact direct sur la chaîne d'approvisionnement amont du Groupe, son organisation (lieux de sous-traitance, de stockage, centres de R&D), ses centres de serveurs de données et leur approvisionnement en énergie.

Les risques et opportunités liés au changement climatique s'inscrivent dans un calendrier dont l'horizon est fixé par le Groupe à 2030, ce qui correspond par ailleurs à l'échéance de ses objectifs de décarbonation, validés en 2024 par la SBTi (Science Based Target initiative). Une feuille de route 2050 est initiée cette année.

1

2

3

4

5

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

Le Groupe a pris les engagements suivants dans le cadre de sa stratégie climat (se référer à l'État de Durabilité en section 4.2 du Document d'enregistrement universel 2025 pour de plus amples informations) :

- favoriser la décarbonation du commerce, grâce à des fonctionnalités développées par le groupe (lutte contre le gaspillage alimentaire, préparation de commandes e-commerce en magasin, etc.) ;
- décarboner ses solutions (engagements SBTi), l'objectif de baisse de l'intensité carbone (empreinte carbone du scope 3 rapportée à la marge sur coûts variables) étant de -51,6 % par rapport à 2022 ;
- favoriser l'économie circulaire et le recours à des énergies renouvelables.

Le Groupe prend part à de nombreuses évaluations de son plan d'action en matière de durabilité par des agences de notation spécialisées (Ecovadis, CDP, ISS) et travaille continuellement à son amélioration.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe (risque climatique, catastrophes et phénomènes naturels plus fréquents et plus extrêmes)

La stratégie d'analyse des risques climatiques est développée en section 4.2 du Document d'enregistrement universel 2025.

- Les fournisseurs de composants et d'étiquettes électroniques disposent également de leur propre chaîne d'approvisionnement et pourraient rencontrer des problèmes similaires. Le Groupe a initié des mesures d'atténuation depuis 2021, grâce à sa politique active de multi-sourcing et à l'ouverture de sites d'assemblage d'étiquettes sur le continent américain.
- Les partenaires industriels les plus critiques font l'objet d'audits annuels visant à s'assurer que les catastrophes naturelles sont bien prises en compte dans les plans de continuité des activités (PCA) et que des exercices réguliers sont effectués.
- L'analyse effective de la résilience du modèle d'affaires du Groupe et son adaptation aux impacts du changement climatique seront des éléments clés de réponse aux risques de catastrophes naturelles. Le Groupe a déjà procédé à l'évaluation des risques climatiques sur ses principaux sites en 2024 et a élargi l'étude en 2025 pour inclure notamment les sites de sous-traitance d'assemblage, certains fournisseurs critiques et les centres de données principaux.

2.1.2 Risques opérationnels

2.1.2.1 Atteinte aux systèmes d'information et aux données du Groupe liée à des cyberattaques

Gagnant en visibilité, le Groupe s'expose plus fortement aux risques d'attaques informatiques, par exemple : *ransomware*, vol de données, usurpation d'identité, déni ou rupture de service, etc. La survenance de l'un de ces événements pourrait entraîner une indisponibilité de services, une compromission de données, des coûts de remédiation et une atteinte à la confiance des clients.

L'évolution des méthodes utilisées par les pirates informatiques, comme l'utilisation de l'ingénierie sociale ou l'hameçonnage couplé à de nouvelles technologies facilement disponibles sur le *darknet* (EvilProxy, « DDOS on demand », etc.) et grâce à l'avènement de l'intelligence artificielle et la diversité des canaux (Teams, Mail, WhatsApp, SMS etc.), exposent le Groupe à de nouvelles menaces et à un nombre grandissant d'acteurs. Les attaques informatiques et les tentatives d'intrusion, de plus en plus construites et ciblées, peuvent viser tant l'entreprise que ses clients et partenaires privés ou publics.

En outre, si des fournisseurs stratégiques de Vusion venaient à être victimes d'une fraude ou d'un piratage informatique, cela pourrait compromettre les services ou solutions utilisés ou distribués par le Groupe.

Plus globalement, la défaillance des systèmes pourrait conduire :

- à des pertes ou à des fuites d'informations confidentielles ou commerciales ;
- à des retards opérationnels ; ou encore
- à discréditer la réputation de l'entreprise en bloquant ou détournant les solutions à destination des clients du Groupe ;
- ce qui engendrerait des surcoûts pouvant nuire à la stratégie ou à l'image du Groupe.

En dépit des procédures mises en place, le Groupe ne peut pas garantir la couverture totale de ces risques technologiques et informatiques et il pourrait rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux. Cela pourrait avoir un impact préjudiciable sur son activité, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

Dans le cadre de sa transformation vers la distribution de solutions numériques, le Groupe a mis en œuvre une série de mesures organisationnelles, opérationnelles et techniques visant à protéger ses différentes solutions :

- réalisation régulière d'audits et de tests d'intrusion par la direction des systèmes d'information afin d'évaluer sa maturité en matière de sécurisation des réseaux et des systèmes et des applications nécessaires à la continuité de l'activité du Groupe ;
- mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI), dans le cadre de la certification du groupe à la norme ISO 27001, et permettant la mise en œuvre continue d'un plan d'action adapté aux risques identifiés ;
- investissement dans différents outils d'analyse et de sécurisation garantissant la sécurité de ses systèmes et de ses données. En liaison avec sa politique de contrôle interne et de sûreté, ces mesures de sécurité organisationnelles, fonctionnelles, techniques et juridiques font l'objet de contrôles réguliers ;
- renforcement significatif sur l'exercice 2024 et 2025, des équipes opérationnelles dédiées à la sécurité des systèmes d'information ainsi que la création d'une direction Risque et Sûreté en charge de la gestion, des tests réguliers et du renforcement continu des programmes de sécurité des différentes implantations du Groupe notamment par la mise en place d'un SOC externalisé 24/7 ainsi que la constitution d'une « Red Team » chargée de tester régulièrement nos défenses par rapport à des scénarios d'attaque ;
- réalisation et mise à jour régulière de formations obligatoires et d'actions de sensibilisation à l'hygiène informatique auprès des salariés ;
- formation régulière des équipes de direction à la gestion du risque cyber.

Gestion du risque lié à la sécurité des données

Les directions des systèmes d'information et de la recherche et du développement sont chargées de la sécurisation des données :

- établissement de règles de classification et de procédures strictes de définition et d'attribution d'accès aux données, permettant de garantir leur confidentialité (principe du moindre privilège par défaut) ;
- utilisation de solutions d'hébergement Cloud de premier plan permettant de garantir un haut niveau de disponibilité ;
- sauvegardes régulières sur différents supports ;
- formation de l'ensemble des collaborateurs et des intervenants IT et R&D aux règles et bonnes pratiques de développement pour garantir que les solutions soient conformes aux règles du *Privacy By Design* et du *Security by Design* ;
- revue systématique des solutions utilisées par Vusion pour s'assurer de la conformité aux règles liées à la protection des données.

2.1.2.2 Impact sur la situation financière du Groupe lié à une évolution défavorable des relations avec certains clients majeurs

Bien que le chiffre d'affaires du Groupe soit réparti auprès d'un grand nombre de clients, certains d'entre eux représentent une part substantielle de son chiffre d'affaires.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- les dix premiers clients du Groupe représentaient ainsi environ 85 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La perte ou la contraction d'activité d'un ou de plusieurs de ces clients, une concentration des acteurs du secteur dans lequel ils évoluent ou encore la défaillance d'un de ces clients, pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

La réalisation du plan stratégique 2027 comporte l'hypothèse de signatures de contrats significatifs avec un petit nombre de clients majeurs, induisant ainsi un taux de dépendance accru vis-à-vis des dix premiers clients. Cette hypothèse s'accompagne d'un suivi renforcé des clients majeurs et d'actions de diversification commerciale, afin de limiter l'exposition à une concentration accrue.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Maintien d'un portefeuille diversifié de clients sur le plan géographique.
- Recherche de nouveaux clients sur des secteurs ou territoires peu équipés.
- Suivi régulier/revue spécifique des clients majeurs.
- Recherche de nouveaux secteurs d'activité à équiper de nos solutions.
- Renforcement à long terme des VAS récurrents en proportion du chiffre d'affaires du groupe.

1

2

3

4

5

2.1.2.3 Perturbation des livraisons aux clients liée à une défaillance de la chaîne d'approvisionnement en composants ou de fournisseurs significatifs

Le Groupe a externalisé l'ensemble de la production de son matériel (étiquettes électroniques, écrans digitaux, Digital Shelf System, caméras...) à plusieurs partenaires industriels de premier plan spécialisés dans l'assemblage des produits électroniques (Electronic Manufacturing Services ou EMS), dont notamment BOE, actionnaire à hauteur d'environ 24 % du capital. Le Groupe dépend par ailleurs du bon approvisionnement en composants électroniques et écrans afin de procéder à l'ordonnancement industriel auprès de ses sous-traitants d'assemblage industriel.

Dans ce contexte, le Groupe pourrait être exposé à une défaillance ou à des contraintes affectant un ou plusieurs fournisseurs ou partenaires industriels significatifs, pouvant notamment résulter :

- de l'insolvabilité d'un EMS ou d'un fournisseur critique, de difficultés économiques, sociales ou techniques, ou de la défaillance d'un site de production ;
- de ruptures de stocks imprévues, de défauts de qualité ou de contraintes de capacité chez des fournisseurs de composants ou d'écrans ;
- plus généralement, de toute perturbation interne à la chaîne d'approvisionnement amont susceptible d'affecter la disponibilité des composants nécessaires à la production.

En cas d'augmentation de la demande ou si le Groupe devait remplacer un EMS existant, l'existence ou la disponibilité de capacités de production supplémentaires à des conditions acceptables pourraient ne pas être accessibles dans des délais et conditions compatibles avec les enjeux du Groupe. Le recours à de nouvelles unités de production pourrait conduire le Groupe à subir des retards de production et à supporter des coûts additionnels,

notamment liés au temps nécessaire pour former de nouveaux EMS aux méthodes, produits et normes du Groupe (qualité, empreinte environnementale, santé et sécurité).

Par ailleurs, le coût des composants représente une partie substantielle des achats consommés du Groupe. Une hausse substantielle du coût des composants, notamment en cas de contraction de l'offre ou de concentration des fournisseurs, pourrait impacter significativement la marge sur coûts variables du Groupe et, plus généralement, avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives si le Groupe n'était pas en mesure de répercuter cette hausse dans un délai raisonnable auprès de ses clients.

Enfin, l'exécution industrielle dépend également de flux logistiques fluides et sans retard. La défaillance ou le retard d'un prestataire de transport, ou des tensions opérationnelles dans la chaîne logistique (disponibilité des ressources, des moyens de transport, notamment des conteneurs, grèves majeures), pourraient entraîner l'incapacité du Groupe à livrer à ses sous-traitants industriels ou à ses clients, ainsi que des coûts supplémentaires voire des annulations de commandes, avec un impact négatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives.

Les impacts liés à des chocs externes majeurs (notamment événements géopolitiques, restrictions/sanctions, crises de grande ampleur) susceptibles d'affecter la continuité des opérations et/ou les voies logistiques sont traités au paragraphe 2.1.1.2.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Gestion de la production reposant sur des sous-traitants de premier rang avec une stratégie de diversification et de *multi-sourcing* (politique de diversification des sources et des fournisseurs de composants).
- Le choix des nouveaux fournisseurs inclut une appréciation des risques de catastrophe naturelle, d'exposition au risque géopolitique, de la solidité financière et du bon respect des critères ESG.
- Une stratégie de surveillance des risques à 360 degrés vise à anticiper les difficultés parmi les partenaires clés.
- Existence d'un cadre éprouvé d'alerte, d'escalade et de gestion de crise pour mobiliser rapidement l'organisation en cas d'événement majeur.
- Basculement de capacités de production possible grâce aux lieux d'implantation diversifiés des usines en Asie ou au Mexique.
- Une politique d'optimisation des besoins en composants en veillant à ce que les prévisions industrielles soient cohérentes avec les prévisions commerciales afin de prévenir tout risque de pénurie de composants.
- Une multimodalité des flux logistiques en provenance d'Asie (transport aérien, transport maritime et transport par voie terrestre – route de la soie – en camion et en train).

2.1.2.4 Coûts supplémentaires et atteinte à l'image du Groupe liés à des défauts de fabrication ou de fonctionnement des produits ou services

Le Groupe peut être confronté ponctuellement à un défaut de fabrication, de fonctionnement ou un assemblage de composants défectueux dans l'un de ses produits et systèmes. Le cas échéant, cela pourrait entraîner des actions en responsabilité qui seraient susceptibles de nuire à la réputation du Groupe et entraîner des conséquences financières importantes. Dans ce contexte, le Groupe pourrait voir certains de ses produits faire l'objet de campagnes de rappel ou devoir adapter ou remplacer les équipements en cause.

Ces réclamations peuvent nuire à la notoriété, à la réputation et à l'image de qualité des produits concernés et du Groupe. Par ailleurs, les coûts et les conséquences financières associés à ces réclamations sont susceptibles d'avoir un impact préjudiciable substantiel sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

1

2

3

4

5

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Rédaction de fiches techniques de conception produits par les départements R&D et achats industriels que le département qualité veille à faire respecter dans le cadre d'un programme de tests (en sortie de production notamment).
- Veille renforcée lors des lancements de nouveaux produits.
- Politique de traçabilité de tous les lots de production permettant, le cas échéant, de procéder à des rappels produits ciblés.
- Adaptation régulière de la couverture d'assurance en responsabilité professionnelle afin de garantir une cohérence avec l'évolution du volume d'activité du groupe.

2.1.2.5 Dépréciation des stocks liée à l'innovation rapide ou à des prévisions commerciales erronées

En raison des cycles d'approvisionnement longs pour la production et les transports, le Groupe peut constituer des stocks importants afin d'assurer des délais de livraison acceptables pour ses clients. Si les prévisions commerciales servant aux ordres de production donnés aux assembleurs font l'objet d'ajustements de dernière minute de la part des clients, le Groupe peut se retrouver avec des stocks de produits spécifiques à un client, difficiles à écouler auprès d'autres clients.

De la même façon, l'introduction de nouvelles gammes d'équipement peut générer une obsolescence accélérée de certains produits standards encore en stock.

Dans les deux cas, cela pourrait entraîner la dépréciation de la valeur des stocks du Groupe et donc impacter négativement son résultat.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Le Groupe s'assure de la pertinence de la « demande » avant de confirmer les achats de composants et la transmission des plans de production aux assembleurs pour éviter de surproduire soit des produits standards soit des produits spécifiques liés à un client en particulier qui en plus seraient difficilement écoulables auprès d'autres clients.
- Pour les produits standards, le Groupe procède régulièrement à la révision des niveaux de stocks de sécurité pour éviter tout surstock.

En outre, les taux de rotation des références en stock sont régulièrement analysés, à l'occasion :

- d'inventaires permanents via nos systèmes d'information ;
- d'inventaires physiques semestriels.

Les rotations lentes font l'objet de campagnes :

- de nature commerciale dites de « stock push » ; ou
- de nature industrielle dite de « rework » ;

pour faciliter leur écoulement.

Pour les références ne pouvant faire l'objet de ces campagnes ciblées, la direction financière comptabilise des provisions pour dépréciation de stocks à faible rotation telles que décrites section 3, dans les annexes aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2.1.2.6 Difficulté à exécuter la stratégie du Groupe liée à la perte de personnes clés ou à la difficulté à attirer et fidéliser les talents critiques

Le succès du Groupe dépend de la continuité et des compétences de son Président-Directeur général, de son équipe dirigeante et, plus largement, de ses collaborateurs clés. En cas d'accident ou de départ de l'un ou de plusieurs d'entre eux, leur remplacement pourrait se révéler difficile et peser sur la performance opérationnelle du Groupe, dans un contexte où la concurrence pour les cadres dirigeants et profils clés est forte et le nombre de candidats qualifiés limité.

Dans la perspective du plan stratégique à l'horizon 2027, et dans le contexte d'une industrie technologique concurrentielle et évolutive, attirer, développer et retenir les compétences nécessaires constituent un enjeu important. Le Groupe doit répondre à des enjeux qualitatifs et quantitatifs en matière de gestion des talents, notamment :

- renforcer son vivier de compétences techniques (et notamment dans le domaine de l'ingénierie logicielle, de la Data, l'IA et du Computer Vision) pour soutenir la croissance et livrer une offre de nouveaux services à valeur ajoutée à l'échelle mondiale ;

- identifier, attirer, former, conserver et motiver un personnel qualifié ;
- renforcer les capacités de leadership à tous les niveaux pour soutenir sa croissance et sa transformation continue ;
- intégrer les nouveaux collaborateurs.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de conserver certains de ses dirigeants ou collaborateurs clés ni d'attirer et de conserver à l'avenir des dirigeants et des salariés clés expérimentés. En outre, dans le cas où ses dirigeants ou d'autres salariés clés rejoindraient un concurrent ou créeraient une activité concurrente, le Groupe pourrait perdre une partie de son savoir-faire et voir augmenter ses risques de perte de clientèle.

L'ensemble des circonstances décrites ci-dessus pourraient avoir un effet préjudiciable substantiel sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Le Comité des nominations et rémunérations revoit annuellement le plan de succession du Président-Directeur général, des membres du comité exécutif et de certaines personnes clés, et le Groupe dispose de deux Directeurs généraux adjoints pour assurer la continuité de la direction et de la transformation dans le cadre du plan Vusion 27.
- Depuis 2012, une politique de fidélisation des équipes de direction est menée au moyen de plans d'actions de performance et de dispositifs de rémunération long terme, favorisant la stabilité de l'équipe dirigeante.
- Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences s'appuie sur un état des lieux régulier des effectifs, le développement de la marque employeur (notamment via les réseaux sociaux) et des processus de recrutement ciblés.
- Le suivi du climat social et de l'engagement (baromètres type « Employee Net Promoter Score »), ainsi que des objectifs et des évaluations managériales, permet d'identifier les zones de risque RH et d'adapter les plans d'action.

2.1.3 Risques juridiques, financiers et de conformité

2.1.3.1 Atteinte à la propriété intellectuelle du Groupe ou mise en cause au titre de droits de tiers

Le Groupe est exposé à des risques en matière de propriété intellectuelle, notamment en ce qui concerne les brevets, qui pourraient avoir un effet sur sa réputation et sa situation financière.

Ces risques incluent en premier lieu, le risque de contrefaçon dont le Groupe serait victime par un tiers.

La survenance d'un acte de contrefaçon dont le Groupe serait victime pourrait nuire à l'image de qualité des produits concernés et avoir un effet défavorable significatif sur la réputation du Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

Par ailleurs, le Groupe pourrait de manière involontaire se rendre coupable de contrefaçon compte tenu :

- du délai pendant lequel les demandes de brevets ne sont pas rendues publiques ;
- du raccourcissement continu des délais de développement.

Cette situation affecterait la marge du projet et contraindrait le Groupe :

- à modifier le produit en alourdissant les charges de recherche et développement du projet ; ou

- à négocier des droits d'utilisation de l'élément breveté et donc à supporter les coûts associés.

Le Groupe est ou peut également être impliqué dans des contentieux en matière de contrefaçon, que ce soit en défense ou en demande.

De manière générale, la défense par le Groupe de ses droits de propriété intellectuelle ou en réponse à des mises en cause peut l'exposer à des montants potentiellement significatifs de dommages-intérêts (en cas de perte d'un procès intenté contre lui pour contrefaçon), à l'impossibilité d'empêcher la commercialisation par ses concurrents de ses inventions brevetées (en cas de perte d'un procès intenté par Vusion pour contrefaçon de ses brevets), ainsi que dans certaines géographies (en particulier aux États-Unis) à des frais importants de conseils juridiques.

Enfin, le Groupe peut faire l'objet de réclamations de chasseurs de brevets (*patent trolls*), notamment dans le domaine des nouvelles technologies.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Dispositif de veille en matière de propriété intellectuelle.
- Enregistrement des marques et brevets du Groupe et respect du droit des tiers par la recherche préalable et systématique d'antériorité.
- Protection des intérêts du Groupe en matière de propriété intellectuelle par des actions judiciaires ou administratives à l'encontre de contrefaisants.

2.1.3.2 Volatilité de marché : atteinte à la réputation du Groupe et à son cours de bourse liée à des campagnes publiques d'investisseurs

La Société pourrait faire l'objet de campagnes de déstabilisation ou de contestation de la part de tiers (notamment de vendeurs à découvert ou d'investisseurs activistes). Ces tiers pourraient diffuser ou relayer des informations inexactes, incomplètes ou trompeuses relatives au Groupe, susceptibles d'affecter négativement la perception des investisseurs, de provoquer une forte volatilité

du cours de Bourse et de nuire à la réputation de la Société. De telles campagnes pourraient également mobiliser de manière significative les ressources de la Société (temps de gestion, recours à des conseils externes, actions de communication ou contentieuses) et, ce faisant, avoir un effet préjudiciable sur ses activités, sa situation financière, et son cours de Bourse.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Monitoring régulier du niveau de prêts-emprunts de titres.
- Recrutements en 2024 et 2025 dans les fonctions relatives aux relations investisseurs et au droit boursier.

2.1.3.3 Sanctions, contentieux et atteinte à la réputation du Groupe liés à des manquements potentiels aux règles d'éthique des affaires ou à la réglementation

Le Groupe peut être confronté à des risques éthiques et des risques de compliance. Ces risques peuvent être par exemple des risques relatifs à la corruption, en particulier dans certains des pays émergents dans lesquels il est présent.

Malgré les efforts du Groupe en matière de mise en place de dispositifs et de sensibilisation de son écosystème, il ne peut cependant pas garantir que ses salariés, fournisseurs, sous-traitants ou autres partenaires commerciaux se conformeront aux réglementations en vigueur et aux exigences strictes auxquelles il s'astreint.

Tout comportement qui contreviendrait à ces valeurs ou aux réglementations applicables pourrait engager gravement la responsabilité du Groupe et entraîner des répercussions sur sa réputation. Cela pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, son image et sa réputation, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Le Groupe dispose d'une cartographie répertoriant l'ensemble de ses vulnérabilités et met en place des plans d'action dédiés à leur remédiation.
- Un Code d'éthique et un Code de conduite fournisseurs, publiés sur notre site web, formalisent les règles de comportement attendues dans le Groupe de la part de tous les collaborateurs, des fournisseurs, des sous-traitants, et de notre réseau de partenaires-distributeurs.
- Afin que tout manquement supposé à notre code d'éthique soit signalé et fasse l'objet d'une investigation, le code d'éthique est signé par tous les nouveaux collaborateurs et par l'ensemble des collaborateurs du Groupe à chaque mise à jour. Un processus de lancement d'alerte est à la disposition de nos salariés, avec la possibilité d'anonymat.
- Des dispositifs de sensibilisation à destination de l'ensemble des collaborateurs ainsi que des formations destinées aux collaborateurs occupant des positions évaluées comme « à risque » sont mis en place. Des rappels réguliers sur les règles applicables et les valeurs du Groupe sont effectués auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, notamment à travers des campagnes de communication internes.
- Afin d'évaluer l'éthique d'une majorité de nos fournisseurs, une campagne de signatures du code de conduite fournisseurs est organisée annuellement par le département « Achats industriels » ainsi qu'une campagne d'évaluation EcoVadis.

2.1.3.4 Effets défavorables sur les résultats et la situation financière du Groupe liés aux fluctuations des taux de change

Le Groupe réalise une partie de ses ventes en euros, tandis que l'essentiel de ses coûts de production est libellé en dollars américains (USD). Le Groupe est ainsi exposé aux fluctuations du taux de change euro/dollar américain susceptibles d'affecter ses états financiers consolidés.

La dépréciation de l'USD pourrait réduire le chiffre d'affaires consolidé lors de la conversion des ventes réalisées en dollars ainsi que la position de trésorerie du Groupe pour la part libellée en USD. Cet effet de conversion, purement

comptable, n'altère pas la performance opérationnelle du Groupe mais pourrait modifier la présentation des résultats financiers, et, par conséquent, la perception des investisseurs.

Toutefois, la baisse de l'USD contribue également à réduire les coûts de production libellés dans cette devise, atténuant ainsi l'impact global sur la rentabilité du Groupe.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- Pratique du « *netting* » de flux de devises à mesure que les activités du Groupe se développent aux États-Unis, complétée par la signature de contrats en Europe, mais libellés en USD. Ces actions permettent d'offrir une couverture naturelle et d'équilibrer peu à peu les ventes facturées et les charges libellées en USD.

2.1.3.5 Évolutions des lois ou réglementations applicables aux technologies numériques dans le commerce de détail

Le Groupe exerce ses activités dans un environnement susceptible d'être affecté par des évolutions des lois, des réglementations, des politiques publiques ou des pratiques de marché applicables aux technologies numériques, aux solutions logicielles, à l'utilisation des données et aux activités du commerce de détail.

En particulier, certaines juridictions aux États-Unis ont récemment examiné ou adopté des textes législatifs relatifs aux pratiques de tarification numérique dans le commerce de détail, notamment à l'utilisation d'étiquettes électroniques et d'outils logiciels pour l'affichage et la mise à jour des prix ainsi que pour la gestion des promotions. Les solutions du Groupe sont principalement conçues pour aider les distributeurs à numériser les opérations en magasin, à améliorer l'exactitude des prix, à synchroniser les informations relatives aux produits et aux promotions et à accroître l'efficacité opérationnelle.

Toutefois, selon leur portée, leur interprétation ou la perception qu'en aurait le marché, de telles évolutions législatives ou réglementaires pourraient créer une incertitude pour certains clients ou les conduire à procéder à des examens internes supplémentaires avant de déployer des technologies numériques en magasin. Elles pourraient également affecter le calendrier ou le périmètre de certains projets de numérisation.

Si de telles évolutions venaient à se généraliser ou à devenir plus contraignantes, elles pourraient avoir une incidence sur le rythme d'adoption de ces technologies sur les marchés concernés. Cela pourrait, à son tour, avoir un effet défavorable sur le développement des activités du Groupe, la croissance de son chiffre d'affaires ou ses perspectives dans les zones géographiques ou les segments de clientèle concernés.

Mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par le Groupe

- L'équipe Affaires publiques est fortement mobilisée sur le terrain afin d'expliquer nos technologies et de prévenir l'adoption d'éventuelles interdictions ou de moratoires concernant les étiquettes électroniques.

1

2

3

4

5

2.2 Assurances et Contrôle interne

2.2.1 Politique d'assurances

Le Groupe met en œuvre une politique d'assurances *via* un courtier de premier rang visant à obtenir une couverture sur son périmètre mondial. Celle-ci permet de prendre en charge les risques auxquels sont exposés l'entreprise et son personnel et qui peuvent être assurés à des taux raisonnables. Le Groupe estime que la nature des risques couverts et les garanties offertes par ces assurances sont conformes à la pratique d'usage dans son secteur d'activité.

Le programme d'assurances du Groupe placé auprès d'assureurs de premier rang comporte notamment les assurances suivantes :

- **Responsabilité civile** : les assurances de responsabilités civile et professionnelle couvrant la responsabilité que peut encourir le Groupe dans l'exercice de ses activités ;
- **Cybercriminalité** : les assurances contre les risques numériques couvrant les dommages subis ou les responsabilités que peut encourir le Groupe en conséquence d'une atteinte à ses systèmes d'information ou à un vol ou encore une fuite de données ;
- **Cyberfraude** : assurances contre les actes frauduleux permettant d'assurer les pertes financières qu'aurait à subir le Groupe à la suite d'un accès non autorisé et malveillant à ses systèmes d'information ;
- **Dommages aux biens et perte d'exploitation** : les assurances dommages couvrant les actifs du Groupe dans le monde contre les risques accidentels tels que l'incendie, les catastrophes naturelles et autres risques assimilés, ainsi que la perte d'exploitation associée ;
- **Marchandises transportées** : assurances des risques en cours de transport garantissant les valeurs contre par exemple le vol ou l'accident, et ce quel que soit le moyen de transport utilisé (maritime, terrestre ou aérien) ;
- **Responsabilité civile des mandataires sociaux** ;
- **Assurance voyage d'affaires** : garantissant les risques pouvant survenir lors des déplacements professionnels des salariés et couvrant en particulier les risques médicaux et sécuritaires ainsi que divers imprévus pouvant survenir en déplacement.

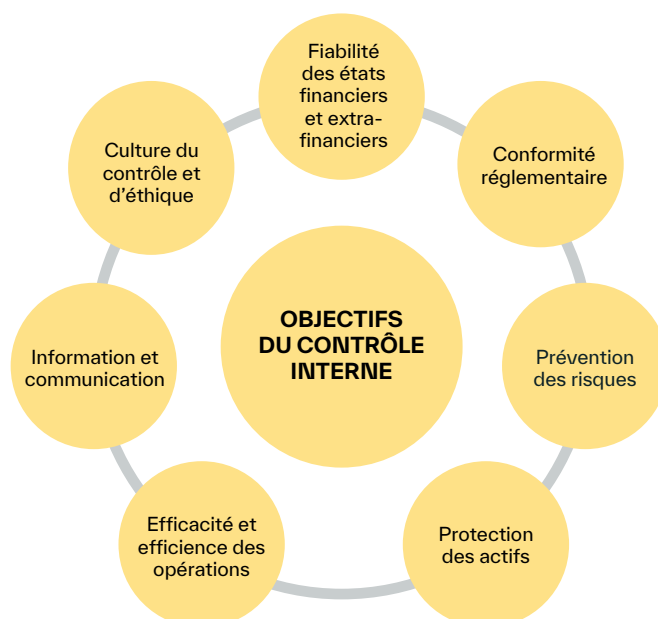
2.2.2 Contrôle interne et gestion des risques

2.2.2.1 Définition et objectifs du contrôle interne

Le Groupe définit le contrôle interne comme un ensemble de mesures, de méthodes et de procédures conçues pour fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation de plusieurs objectifs fondamentaux.

Les objectifs du contrôle interne au sein du Groupe visent à protéger les intérêts des actionnaires et autres parties prenantes.

Ces objectifs incluent :



1. La fiabilité de l'information financière

Assurer que la préparation et la présentation des états financiers sont effectuées avec :

- exactitude et conformité aux principes comptables généralement reconnus et aux normes financières internationales ;
- transparence vis-à-vis des investisseurs et des régulateurs.

2. La conformité réglementaire

Veiller à ce que les activités du Groupe soient en adéquation avec :

- les lois et réglementations en vigueur ;
- les normes ;
- les règles établies par les autorités de régulation boursière ;
- les exigences internes.

3. La prévention des risques stratégiques et opérationnels

Favoriser une prise de décision éclairée grâce à une meilleure maîtrise des incertitudes :

- identifier les principaux risques stratégiques du groupe et prévoir des plans d'action pour les gérer ;
- identifier les principaux risques opérationnels (y compris le risque de fraude) et prévoir des plans d'action pour les gérer.

4. La protection des actifs du Groupe

- Garantir la mise en place de barrières de sécurité et de dispositifs de sauvegarde des actifs matériels et immatériels afin de préserver les biens de l'entreprise contre les pertes, les fraudes, les détériorations ou d'autres menaces.

5. L'efficacité et l'efficience des opérations

Atteindre les objectifs du Groupe :

- sans gaspillage de ressources ;
- avec une utilisation efficiente des ressources ;
- avec des opérations menées efficacement.

6. L'information et la communication

- Permettre aux dirigeants de disposer d'une vue d'ensemble claire et précise des activités et des risques ;
- assurer un reporting clair et régulier pour les parties prenantes internes et externes (actionnaires, investisseurs, régulateurs).

7. Une culture du contrôle et d'éthique

Renforcer la supervision, le rôle des dirigeants et du Conseil d'administration :

- diffuser une culture d'intégrité et de transparence dans toutes les strates de l'entreprise ;
- sensibiliser les collaborateurs à l'importance des contrôles et des bonnes pratiques en place ;
- renforcer la confiance des parties prenantes (clients, partenaires, investisseurs).

2.2.2.2 Référentiels

Le dispositif de contrôle interne du Groupe s'appuie sur le cadre de référence proposé en 2007 par l'Autorité des marchés financiers (AMF), complété de son guide d'application, et actualisé le 22 juillet 2010.

Ce cadre de référence porte sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, et aborde les processus

de pilotage et d'élaboration de l'information comptable et financière ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne.

Ce cadre de référence est lui-même cohérent avec le référentiel COSO (*Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*).

1

2

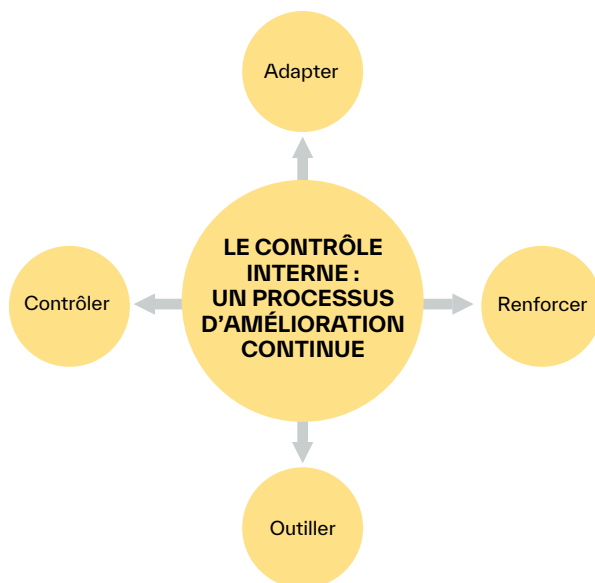
3

4

5

2.2.2.3 Une démarche d'amélioration continue du dispositif

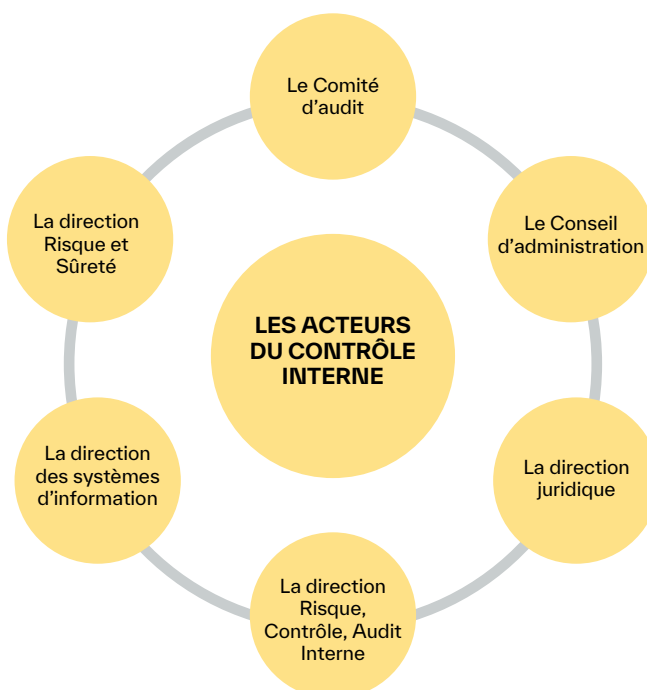
Au premier semestre 2026, le Groupe a poursuivi l'amélioration du dispositif de contrôle interne avec notamment :



- Le renforcement de la structure de contrôle interne, notamment par la création d'une direction dédiée à la maîtrise des risques et au contrôle.
- La finalisation de la modification de l'organisation comptable pour accroître la ségrégation des tâches et les environnements de contrôle associés.
- La mise en place d'outils permettant la digitalisation, l'automatisation et le pilotage du renforcement du contrôle interne.
- La création et la mise à jour de politiques et procédures internes visant à renforcer l'environnement de contrôle et la sensibilisation des collaborateurs du groupe.
- La mise en place de nouveaux comités thématiques et groupes de travail transverses pour renforcer la structure de contrôle déjà existante.
- La poursuite et l'accélération du programme de conformité, notamment du programme de lutte anticorruption.

2.2.2.4 Organisation et acteurs du dispositif de contrôle interne

2.2.2.4.1 Les acteurs stratégiques du contrôle interne de la Société



Le Comité d'audit

Il s'assure :

- que les comptes sont établis en toute indépendance et audités dans les règles ;
- que les risques financiers et extra-financiers sont correctement anticipés ;
- de l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques ;
- de l'application des bonnes pratiques éthiques dans la gestion des affaires du Groupe.

La démarche d'évaluation et de traitement des risques fait notamment l'objet d'un échange spécifique annuel avec les membres du Comité et les commissaires aux comptes, au cours duquel la cartographie des risques majeurs ainsi que les plans d'action associés sont revus.

Le Conseil d'administration

Dans le cadre du contrôle interne, le Conseil d'administration se réunit plusieurs fois par an afin d'étudier les propositions du management en matière d'endettement, de couvertures des risques de change, d'acquisitions éventuelles. Les prévisions budgétaires sont également présentées ainsi que leurs révisions successives en cours d'année.

La direction juridique du Groupe

Elle a pour mission de :

- veiller au respect du cadre réglementaire et légal qui s'impose dans les différents pays d'implantation ;
- protéger le patrimoine (notamment intellectuel) et les activités du Groupe dans son ensemble ;
- défendre les intérêts de la Société.

Ses missions principales sont :

1. l'assistance juridique aux opérations, en particulier la négociation contractuelle, l'élaboration et la mise à jour de contrats types ;
2. le pilotage des cabinets d'avocats ;
3. la gestion des pré-contentieux et des contentieux ;
4. la protection des titres de propriété intellectuelle en collaboration avec les départements R&D pour les brevets et marketing pour les marques ;
5. la participation à la sécurisation juridique des acquisitions menées par le Groupe ;
6. la préparation des Conseils d'administration et des comités du Conseil ainsi que l'assistance de la Direction générale sur les sujets de gouvernance d'entreprise ;
7. la veille réglementaire et la sensibilisation des collaborateurs du Groupe au respect de la réglementation applicable, dans tous les domaines ;
8. le traitement des aspects relatifs aux réglementations environnementales en collaboration étroite avec les départements opérationnels en charge de l'éco-conception des produits, des emballages et des processus de récupération de matériels usagés.

La direction risque, contrôle & audit interne

Ses missions principales sont :

1. Gestion des risques :
 - identification, analyse et évaluation des risques stratégiques, financiers, opérationnels, réglementaires et de durabilité du Groupe ;
 - proposition et suivi de plans d'action.

2. Pilotage du contrôle interne :

- élaboration de référentiels, mise en œuvre, suivi et évaluation de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne sur les processus du Groupe, en lien avec les autres directions ;
- sensibilisation et formation des collaborateurs sur l'importance du contrôle interne.

3. Audit interne :

- réalisation d'audits opérationnels, financiers et de conformité. Rédaction de recommandations et suivi de la mise en œuvre des plans d'amélioration ;
- pilotage des audits réalisés par des tiers indépendants lorsque nécessaire.

4. Conformité et prévention de la fraude :

- suivi des processus d'identification de conflits d'intérêts potentiels et d'alerte éthique ;
- coordination avec les départements concernés pour garantir l'alignement avec les exigences réglementaires et normatives.

5. Reporting et support à la gouvernance :

- élaboration de rapports de gestion des risques et de contrôle interne pour le Comité d'audit, le Conseil d'administration et la Direction générale ;
- soutien à la gouvernance grâce à la mise à disposition d'une vision consolidée des risques et des performances des dispositifs de contrôle.

La direction des systèmes d'information (DSI)

Ses principales missions sont :

1. Gouvernance des systèmes d'information :

- alignement des systèmes d'information sur les objectifs stratégiques du Groupe ;
- établissement des politiques et procédures pour une gestion efficace des ressources informatiques ;
- évaluation continue de la performance et de l'adéquation des systèmes d'information du Groupe.

2. Sécurité de l'information :

- mise en œuvre de règles de filtrage, d'outils d'analyse et de contrôles pour protéger les actifs informationnels ;
- gestion de l'authentification des utilisateurs, des droits d'accès, de la cryptographie ;
- organisation de formations et des campagnes de sensibilisation à la sécurité.

3. Gestion des risques informatiques :

- identification et évaluation des risques associés aux systèmes d'information, incluant les risques de cybersécurité et de continuité ;
- maintien d'un plan d'amélioration continue de ses outils et processus pour réduire les risques et participation à l'élaboration de plans de réponse aux incidents et de reprise après sinistre.

4. Intégrité et fiabilité des données :

- garantie de l'exactitude, de la complétude et de l'accessibilité des données ;
- assurance que les systèmes d'information fournissent des données fiables pour la prise de décision et la préparation des états financiers.

1

2

3

4

5

5. Support au contrôle opérationnel :
 - développement et maintenance de systèmes qui supportent les autres contrôles internes ;
 - configuration des systèmes pour empêcher ou détecter les transactions non autorisées ou inhabituelles.
6. Conformité réglementaire :
 - participation à la conformité des systèmes d'information aux exigences légales et réglementaires.
7. Audit et *monitoring* :
 - facilitation des audits informatiques internes et externes ;
 - mise en place outils de monitoring et des tableaux de bord pour la surveillance continue des systèmes et des opérations informatiques.

La direction Risque et Sûreté

La direction Risque et Sûreté contribue à la maîtrise des risques susceptibles d'affecter la sécurité des personnes, la protection des actifs matériels et immatériels, la continuité des activités et la résilience globale du Groupe. Elle s'inscrit dans une démarche structurée de management des risques sûreté, intégrée au dispositif global de gestion des risques.

Ses principales missions sont les suivantes :

1. Identification, analyse et prévention des risques :
 - risques liés aux actes de malveillance ;
 - atteintes à l'information ;
 - événements climatiques et catastrophes naturelles ;
 - risques physiques pouvant affecter les implantations du Groupe.
2. Prise en compte des risques stratégiques :
 - risques géopolitiques susceptibles d'impacter la sécurité des opérations, des collaborateurs et des partenaires.
3. Sûreté et intégrité de la chaîne d'approvisionnement :
 - collaboration avec les fonctions concernées pour garantir la maîtrise des risques associés aux relations avec les partenaires, y compris les partenaires industriels, dans le respect des responsabilités respectives.
4. Gestion de crise et continuité d'activité :
 - élaboration, déploiement et mise à jour des plans de continuité d'activité ;
 - coordination des exercices et tests de gestion de crise ;
 - analyse des incidents et des retours d'expérience ;
 - adaptation et cohérence du programme d'assurances avec l'évolution des activités et des expositions du Groupe.
5. Gestion des risques liés aux déplacements professionnels internationaux :
 - définition et mise en œuvre de dispositifs de sécurisation adaptés ;
 - actions de sensibilisation et de formation des collaborateurs aux bonnes pratiques en matière de déplacements à l'international.

2.2.2.4.2 Les composantes des contrôles comptables et financiers

La direction financière du Groupe est responsable des Centres de services partagés comptabilité et gestion (CSP), et de leur animation.

Cette organisation, centralisée en France, concourt à améliorer le niveau de contrôle interne du Groupe par :

- le partage des bonnes pratiques ;
- l'homogénéisation des procédures ;
- l'effet positif des travaux des CSP sur la séparation des tâches.

Elle contribue au bon pilotage du contrôle interne comptable et financier et vise à assurer :

1. la conformité des informations comptables et financières publiées avec les règles applicables ;
2. la fiabilité des comptes publiés et celle des autres informations communiquées au marché ;
3. la préservation des actifs ;
4. la prévention et la détection des fraudes et irrégularités comptables et financières.

Chaque mois, le contrôle de gestion consolide l'ensemble des informations provenant d'un outil de gestion unique et centralisé et établit les tableaux de bord pour le Comité de direction et le management du Groupe. Ces tableaux de bord incluent des analyses appropriées des écarts et tendances significatives.

Des délégations de pouvoirs sont établies au sein du Groupe afin de définir les périmètres de responsabilité en fonction des compétences, des moyens et de la proximité aux opérations nécessaires à la prise de décision.

Ainsi :

1. les engagements contractuels font l'objet de délégations managériales ;
2. la politique d'engagement de dépenses, basée sur un processus de commandes d'achats autorisées à certains profils d'acheteurs uniquement, comportant des paliers d'engagements et de délégations, s'applique au sein de nos systèmes d'information ;
3. le groupe dispose d'un outil de gestion de trésorerie permettant à la direction financière du Groupe de contrôler les mouvements de trésorerie et de valider les campagnes de règlements.

La direction financière assure ainsi un contrôle interne direct sur la qualité des comptes, la rentabilité du Groupe et l'utilisation de la trésorerie disponible.

L'évolution rapide des technologies et des environnements d'affaires a rendu indispensable l'intégration des systèmes d'information dans les processus de contrôle interne.

Ainsi, le Groupe renforce régulièrement son contrôle interne, notamment à travers les évolutions de ses différents systèmes d'information.

1

2

3

4

5





Rapport sur les comptes consolidés semestriels 2026

3.1 Comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2026	40
I.1 Bilan consolidé	40
I.2 Compte de résultat consolidé	41
I.3 État du résultat global consolidé	41
I.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	42
I.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie	43
3.2 Notes annexes aux comptes consolidés	44
II.1 Règles et méthodes comptables	45
II.2 Faits majeurs de la période	51
II.3 Événements postérieurs à la clôture	51
II.4 Notes sur les comptes consolidés	52
II.5 Autres informations	61
II.6 Périmètre de consolidation	62

Comptes consolidés résumés au 30 juin 2026 (normes IFRS)

VusionGroup est une société anonyme à Conseil d'administration dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Compartiment A, code ISIN FR 0010282822).

Les comptes consolidés du groupe VusionGroup (ci-après « le Groupe ») au 30 juin 2026 recouvrent une période de 6 mois et présentent un total de bilan de 1 399 276 K€ et un résultat net consolidé de 131 677 K€. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 21 septembre 2026.

3.1 Comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2026

1.1 Bilan consolidé

Actif

En K€	Notes	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Immobilisations incorporelles	1	293 970	293 216	291 993
Immobilisations corporelles	2	188 186	203 458	208 188
Droits d'utilisation	2	9 882	10 620	16 260
Actifs financiers	3	29 917	29 218	29 085
Impôts différés actif	22	12 924	12 947	14 799
Actifs non courants		534 879	549 459	560 325
Stocks et encours	4	293 342	169 853	162 729
Créances clients	5	222 521	255 920	252 255
Impôts courants	6	45 365	—	7 300
Autres débiteurs courants	6	154 214	227 287	130 275
Trésorerie & équivalents de trésorerie	7	148 956	352 956	644 086
Actifs courants		864 397	1 006 016	1 196 645
TOTAL ACTIF		1 399 276	1 555 475	1 756 970

Passif et capitaux propres

En K€	Notes	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Capital	8	33 746	33 687	32 143
Réserves consolidées		505 406	414 612	179 401
Capitaux propres - part du Groupe		539 152	448 300	211 544
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		(6 398)	(5 672)	(5 043)
Capitaux propres		532 755	442 629	206 501
Provisions non courantes	10	39 817	37 794	29 584
Impôts différés passif	22	20 729	17 937	16 588
Emprunts	11	41 347	41 795	131 013
Dettes locatives non courantes	11	5 069	6 030	11 764
Autres passifs non courants	12	6 265	7 492	13 969
Passifs non courants		113 227	111 048	202 918
Dettes fournisseurs	13	323 435	229 170	245 458
Dettes locatives courantes	11	5 544	5 544	4 777
Autres dettes et comptes de régularisation	14	424 315	767 084	1 097 315
Passifs courants		753 294	1 001 798	1 347 550
TOTAL PASSIF		1 399 276	1 555 475	1 756 970

I.2 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

En K€	Notes	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Chiffre d'affaires	15	819 840	1 471 951	614 105
Achats consommés	16	(548 869)	(1 033 137)	(441 631)
Charges externes	17	(70 207)	(114 844)	(54 425)
Charges de personnel	18	(72 019)	(122 992)	(62 901)
Impôts et taxes		(2 189)	(4 641)	(1 962)
Dotations aux amortissements	1 & 2	(50 138)	(84 387)	(34 757)
Autres charges de l'exploitation	19	(4)	(6 858)	(948)
Autres produits de l'exploitation	20	9	3 978	0
Résultat opérationnel		76 424	109 070	17 483
Autres produits financiers	21	97 139	150 119	119 992
Autres charges financières	21	(13 789)	(62 629)	(133 667)
Charges d'intérêts sur dettes locatives	21	(179)		(109)
Résultat financier		83 171	87 490	(13 785)
Charges ou produits d'impôt	22	(27 918)	(54 382)	(13 385)
Résultat net		131 677	142 178	(9 686)
Dont part du Groupe		132 403	143 340	(9 128)
Dont intérêts minoritaires		(726)	(1 162)	(558)
Résultat par action		30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Résultat part du Groupe en K€		132 403	143 340	(9 128)
Résultat par action (en €)				
• Résultat de base		7,85	8,72	(0,57)
• Résultat dilué		7,25	8,02	(0,57)

I.3 État du résultat global consolidé

En K€	30/06/2026	30/06/2025
Résultat net	131 677	(9 686)
<i>Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat (recyclables)</i>	<i>(24 336)</i>	<i>(9 748)</i>
Écarts de conversion	(24 356)	(9 748)
Couverture de flux de trésorerie	20	
Éléments non reclassés en résultat (non recyclables)	0	0
Gains et pertes actuariels liés aux engagements de retraite à prestations définies		
Résultat global	107 341	(19 434)
• revenant aux propriétaires de la société mère	108 067	(18 876)
• revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	(726)	(558)

I.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En K€	Capital	Réserves consolidées et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Capitaux propres 31/12/2024	32 143	216 343	248 486	(4 510)	243 977
Augmentation de capital	1 544	93 853	95 397		95 397
Actions propres		(19 967)	(19 967)		(19 967)
Variation de périmètre		0	0	0	0
Dividendes ⁽¹⁾		(9 582)	(9 582)		(9 582)
Autres variations		(963)	(963)		(963)
Transactions avec les actionnaires	1 544	63 341	64 885	0	64 885
Résultat 2025		143 340	143 340	(1 162)	142 178
Autres éléments du résultat global		(8 412)	(8 412)		(8 412)
Total du résultat global de la période	0	134 928	134 928	(1 162)	133 766
Capitaux propres 31/12/2025	33 687	414 612	448 300	(5 672)	442 629
Augmentation de capital	59	13 688	13 747		13 747
Actions propres		(15 492)	(15 492)		(15 492)
Variation de périmètre			0		0
Dividendes ⁽²⁾		(14 977)	(14 977)		(14 977)
Autres variations		(493)	(493)		(493)
Transactions avec les actionnaires	59	(17 274)	(17 215)	0	(17 215)
Résultat 30/06/2026		132 403	132 403	(726)	131 677
Autres éléments du résultat global		(24 336)	(24 336)		(24 336)
Total du résultat global de la période	0	108 067	108 067	(726)	107 341
Capitaux propres 30/06/2026	33 746	505 406	539 152	(6 398)	532 755

⁽¹⁾ Dont 9 582 K€ de dividendes versés par VusionGroup S.A en 2025 au titre des résultats 2024, soit 0,60 € par action (hors action d'autocontrôle).

⁽²⁾ Dont 14 977 K€ de dividendes versés par VusionGroup S.A en 2026 au titre des résultats 2025, soit 0,90 € par action (hors action d'autocontrôle).

I.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

En K€	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
- Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	131 677	142 178	(9 686)
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	49 447	130 105	49 745
-/+ Autres produits et charges calculés	(43 911)	(64 363)	63 886
-/+ Coût de la dette	1 939	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	139 152	207 920	103 945
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	27 918	54 382	13 385
= Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et avant impôts	167 070	262 302	117 330
- Impôts versés	(78 969)	(34 360)	
+/- Variation du BFR lié à l'activité	(266 411)	(25 725)	194 338
= Flux net de trésorerie généré par l'activité	(178 310)	202 217	311 668
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(33 017)	(137 310)	(98 540)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(1 821)	(14 325)	(7 018)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	0	0	0
- Incidence des variations de périmètre	0	(2 200)	(2 151)
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(34 838)	(153 835)	(107 709)
+ Émission d'emprunts		0	
+ Remboursement d'emprunts	(448)	(101 071)	(11 853)
+ Remboursement de dettes locatives	(2 669)	0	(2 264)
- Intérêts payés	(1 683)	0	0
- Distribution de dividendes	(14 977)	(9 582)	(9 604)
+ Augmentation de capital	0	72 924	0
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	(15 491)	(19 967)	(16 805)
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(35 268)	(57 696)	(40 526)
+/- Incidence des variations des cours des devises	6 465	(45 583)	(54 980)
= Variation de la trésorerie	(241 952)	(54 896)	108 452
Trésorerie d'ouverture	480 738	535 634	535 634
Trésorerie de clôture ⁽¹⁾	238 786	480 738	644 086

⁽¹⁾ Correspond au montant de la trésorerie disponible soit 148 956 K€ ainsi qu'au montant du compte de placement dont la maturité est supérieure à trois mois à hauteur de 89 830 K€, celui-ci étant comptabilisé à l'actif en autres débiteurs courants.

3.2 Notes annexes aux comptes consolidés

Sommaire

II.1 Règles et méthodes comptables	45
II.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés	45
II.1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)	46
II.1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)	47
II.1.4 Contrats de location (IFRS 16)	47
II.1.5 Stocks (IAS 2)	48
II.1.6 Actifs financiers, créances et autres actifs courants (IFRS 9)	48
II.1.7 Instruments financiers (IFRS 9)	48
II.1.8 Achats à terme	48
II.1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie	49
II.1.10 Actions propres (IAS 32)	49
II.1.11 Provisions (IAS 37)	49
II.1.12 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites (IFRS 2)	49
II.1.13 Avantage au personnel (IAS 19 révisée)	49
II.1.14 Impôts différés (IAS 12)	50
II.1.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)	50
II.1.16 Conversion des éléments en devises	50
II.1.17 Résultat par action	50
II.1.18 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients (IFRS 15)	50
II.1.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)	51
II.2 Faits majeurs de la période	51
II.3 Événements postérieurs à la clôture	51
II.4 Notes sur les comptes consolidés	52
II.5 Autres informations	61
II.6 Périmètre de consolidation	62

II.1 Règles et méthodes comptables

II.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés

II.1.1.1 Comptes consolidés - Base de préparation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés résumés du groupe VusionGroup au titre de la période de 6 mois arrêtée le 30 juin 2026 sont établis selon les normes internationales d'information financière (les "IFRS") applicables à cette date et telles qu'approuvées par l'Union Européenne, à la date d'arrêt de ces états financiers le 21 septembre 2026.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2026 ont été préparés en conformité avec la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période du 01 janvier 2026 au 30 juin 2026 sont identiques à ceux utilisés pour la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, à l'exception des nouvelles normes applicables en date du 1^{er} janvier 2026.

La devise de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique à l'exception d'un certain nombre de comptes d'actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des filiales dont la liste figure en § II.6. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les sociétés du Groupe ont établi des comptes semestriels au 30 juin 2026. Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

Les nouveaux textes d'application obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2026 et appliqués pour la première fois par le groupe Vusion :

Néant.

Les nouveaux textes obligatoirement applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 et concernant le Groupe n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés.

- Modifications d'IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers (publié par l'IASB le 30 mai 2024) applicable au 1^{er} janvier 2026.
- Modifications d'IFRS 9 et IFRS 7 – Contrats d'achat d'énergie renouvelable (publié par l'IASB le 18 décembre 2024).
- Améliorations annuelles – IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9 ; IFRS10 et IAS 7 (publiés par l'IASB le 18 juillet 2024).

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :

- IFRS 18 – Présentation et information à fournir dans les états financiers (publié par l'IASB le 18 juillet 2024).
- IFRS 19 – Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique (publié par l'IASB le 9 mai 2024).
- Modifications d'IAS 21 – Conversion dans une devise de présentation hyperinflationniste (publié par l'IASB le 13 novembre 2025).
- IFRS 20 – principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux actifs et passifs réglementés.

Le Groupe n'applique pas les autres normes et interprétations non obligatoires en 2026 mais qui peuvent être appliquées par anticipation sur l'exercice.

Cependant, le Groupe revoit l'ensemble des nouvelles normes, amendements et interprétations qui seront d'application ultérieurement. En particulier, l'IASB a publié la norme IFRS 18 sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Cette nouvelle norme sera obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, de manière rétrospective avec retraitement du comparatif. Compte tenu des nouveautés structurantes que cette norme introduit, une étude d'impact a été initiée en 2025 et se poursuit en 2026.

Évaluation des effets du changement climatique

Compte tenu :

- des activités du Groupe et de son implantation géographique ;
- de la nature et l'ampleur des impacts actuels et potentiels des risques et opportunités liés au changement climatique tels qu'identifiés et évalués dans les facteurs de risques et le rapport de durabilité et ;
- des engagements en cours de définition par le Groupe dans ce domaine.

Le Groupe n'a pas identifié d'effets significatifs sur le premier semestre 2026. En particulier aucune provision significative pour risques et charges liés à l'environnement ne figure au bilan consolidé au 30 Juin 2026. Dans la mesure où le plan d'atténuation et d'adaptation au changement climatique n'est pas finalisé (cf. section 4 - rapport de durabilité du document d'enregistrement unique 2025), le Groupe n'a pas identifié d'effets significatifs des engagements pris dans ce domaine sur la valeur de ses actifs corporels.

II.1.1.2 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre de la norme IFRS 3 révisée, qui apprécie notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition de titres. Les impacts sont pris en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

1

2

3

4

5

Dans ce contexte, le *goodwill* représente l'excédent résiduel de la contrepartie transférée majorée des participations ne donnant pas le contrôle, et pour les regroupements d'entreprises réalisés par étapes, de la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluable de façon fiable à la date d'acquisition.

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de la société acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Ultérieurement, le *goodwill* est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au paragraphe ci-après intitulé « Immobilisations incorporelles », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en tant que résultat opérationnel.

Concernant les *puts* sur intérêts minoritaires émis après la première application des normes IFRS 3R et IAS 27R, le Groupe comptabilise les variations ultérieures de la dette en capitaux propres (transactions entre l'actionnaire de contrôle et les intérêts minoritaires, qui portent sur des titres de capital mais n'ont pas d'incidence sur le contrôle).

II.1.1.3 Estimations et jugements

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur. L'établissement des états financiers nécessite, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par Vusion (SES-imagotag) pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus lors d'une acquisition (IFRS 3 – Regroupement d'entreprises) ;

- les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur sur les actifs notamment de la valeur recouvrable du *goodwill* ;
- l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers ;
- l'estimation des remises tarifaires sur les futurs volumes, du montant des redevances futures à verser aux clients et l'évaluation de la juste valeur des bons de souscription d'actions constituant une remise payée d'avance au client, dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires ;
- l'évaluation de la valeur recouvrable des créances et des stocks ;
- les estimations des passifs, notamment sur les litiges et les positions fiscales incertaines ;
- les hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- les dettes de *put* ;
- les droits d'utilisation et obligations locatives résultant de contrats de location ;
- la juste valeur des instruments de capitaux propres ;
- la charge relative aux paiements fondés sur des actions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, Vusion (SES-imagotag) révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

II.1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- des frais de développement ;
- des brevets ;
- des logiciels ;
- un ERP ;
- des *goodwills* ;
- des bases clients ;
- des technologies.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et sont amorties.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations, sur les bases suivantes :

	Durée d'amortissement
Technologies	6 à 15 ans
Frais de développement	5 ans
Brevets	10 ans
ERP	6 à 10 ans
Base clients	15 ans
Logiciels	2 à 5 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Test de dépréciation

Conformément à la norme IAS 36, le *goodwill* fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et les autres immobilisations incorporelles amortissables sont testées lorsqu'il apparaît des indices de perte de valeur. L'existence de ces indices est examinée à chaque arrêté annuel et intermédiaire.

Compte tenu du pilotage global des activités de Vusion d'un point de vue technologique et d'un point de vue géographique, il est impossible d'allouer des actifs et les

flux de trésorerie à des sous-ensembles clairement identifiés au sein du Groupe. Les *goodwills* sont suivis sur la base d'une unité génératrice de trésorerie unique.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur minorée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La juste valeur minorée des coûts de cession est privilégiée dans les rares cas où une opération récente sur les actifs concernés rend l'information disponible et fiable. Dans

l'essentiel des cas, la valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant sur une période de cinq ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les hypothèses retenues sont celles d'une croissance soutenue du marché, tirée par une pénétration actuellement faible des solutions EEG et progressant fortement sous l'effet de l'équipement des grands *retailers* mondiaux comme observé actuellement. Dans ce contexte, le taux de croissance est élevé, supérieur à 15 % par an jusqu'en 2030, le taux des charges opérationnelles baisse et la marge brute augmente grâce au développement des services récurrents à plus forte marge.

Les principales hypothèses retenues sont :

- les prévisions de cash-flow issues du *business plan* à cinq ans établi par le management ;
- le taux de croissance à long terme retenu de 2,5 % reflète les taux de croissance d'un marché technologique encore dynamique à cette échéance ;
- un taux d'actualisation de 10,5 % appliqué aux flux de trésorerie.

La valeur recouvrable qui ressort du test de dépréciation est supérieure à la valeur comptable des actifs.

La sensibilité du résultat aux variations de plus ou moins 1 point des hypothèses retenues, ne remet pas en cause les résultats du test de dépréciation du *goodwill*.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de perte de valeur. Les pertes de valeur peuvent être reprises lorsque les conditions ont changé, sauf pour le *goodwill*.

À l'exception du *goodwill*, les pertes de valeur modifient de manière prospective le plan d'amortissement puisqu'elles s'imputent sur la base amortissable.

Frais de développement

Les frais de développement engagés par Vusion (SES-imagotag) sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne et générera des avantages économiques futurs probables ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Brevets

Concernant l'évaluation des brevets, en l'absence de marché actif, le Groupe a retenu la méthode du coût.

II.1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût minoré des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	Durée d'amortissement
Outillages et matériels industriels	3 à 5 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de frais de cession et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

II.1.4 Contrats de location (IFRS 16)

D'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019, IFRS 16 « Contrat de location » remplace la norme IAS 17 « Contrats de locations » et interprétations y afférentes. Lors de la conclusion d'un contrat de location dont les paiements sont fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan correspondant aux paiements futurs actualisés, en contrepartie de droits d'utilisation à l'actif amortis sur la durée du contrat.

Le Groupe a appliqué la méthode de transition dite « rétrospective modifiée » qui prévoit la comptabilisation d'un passif à la date de transition égal aux seuls loyers résiduels actualisés, en contrepartie d'un droit d'usage ajusté du montant des loyers payés d'avance ou enregistrés en charges à payer, et des coûts de remise en état. Conformément aux diverses mesures de simplification prévues par la norme, le Groupe a exclu les contrats d'une durée résiduelle inférieure à 12 mois.

Les contrats de location concernent les locaux de bureaux et entrepôts, les lignes de production et matériels industriels, les véhicules et le matériel informatique.

La durée de location retenue est la durée non résiliable pendant laquelle le Groupe dispose du droit d'utilisation de

l'actif sous-jacent à laquelle s'ajoutent, si leur exercice est jugé raisonnablement certain, les options de renouvellement ou de résiliation prévues aux contrats. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque contrat par référence au taux d'emprunt marginal, pour la durée résiduelle du contrat.

II.1.5 Stocks (IAS 2)

Les stocks sont évalués, conformément à IAS 2, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valorisation des produits finis se compose des éléments suivants :

- prix de revient des composants ou des produits finis, valorisés au coût moyen unitaire pondéré ;
- coût de la prestation d'assemblage par le sous-traitant le cas échéant ;
- frais annexes constitués essentiellement des frais de stockage des composants ;
- frais de transit des étiquettes.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dès lors que la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur du stock, une provision pour dépréciation est constatée selon la méthode suivante :

La dépréciation des stocks est déterminée selon la catégorie du produit et les règles de rotation afférentes comme décrit ci-dessous :

Pour chaque catégorie, la règle consiste à :

- 1) Calculer la rotation des produits concernés. Celle-ci donne le nombre de jours depuis qu'un article au sein d'une référence a dernièrement été consommé ;
- 2) Seuls les produits n'ayant pas tourné depuis plus de 6 mois peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation :
 - A. Produits neufs, non reconditionnés :
 - 50 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 6 mois,
 - 80 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 12 mois,
 - 100 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 18 mois,
 - 100 % de la valeur brute pour les biens n'ayant jamais tourné.
 - B. Parmi ceux-là, sont exclus du calcul de la provision les catégories suivantes :
 - produits pour lesquels il existe une commande ferme sur les 12 prochains mois ou une opportunité commerciale supérieure à 90 % sur les 6 prochains mois permettant de couvrir au moins 50 % des quantités en stocks,
 - produits faisant l'objet d'une action de reconditionnement visant à vendre ces produits,
 - produits innovants pour les futures gammes à venir ;
 - B. Produits reconditionnés ou à reconditionner :
 - 50 % de la valeur brute pour les références représentant plus de 18 mois de la consommation passée ou future si la référence a tourné au cours des 12 derniers mois,
 - 100 % de la valeur brute pour les références représentant plus de 18 mois de la consommation passée ou future si la référence n'a pas tourné au cours des 12 derniers mois,

- 100 % de la valeur brute pour les références n'ayant jamais tourné.

II.1.6 Actifs financiers, créances et autres actifs courants (IFRS 9)

Pour les actifs financiers, lors de la comptabilisation initiale d'un titre de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur du titre. Ce choix est fait pour chaque investissement. Au 30 Juin 2026, le Groupe détient une participation minoritaire (note 3 actifs financiers) sur lequel ce choix a été appliqué.

Pour les créances commerciales incluant les actifs de contrats, le Groupe a évalué les pertes effectivement encourues au cours des dernières années sur son portefeuille clients et a conclu que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2019 n'a pas d'impact substantiel sur les comptes du Groupe par rapport au modèle IAS 39.

Concernant la provision pour dépréciation des créances clients, la société estime, sur une base individuelle, le risque de pertes attendues (*expected credit loss*).

II.1.7 Instruments financiers (IFRS 9)

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'actifs non financiers.

Tous les instruments dérivés sont valorisés au bilan à leur juste valeur, selon la norme IFRS 9.

Les instruments financiers dérivés consistent en des contrats de change à terme.

La gestion des risques financiers par le Groupe Vusion (SES-imagotag) (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et de liquidité) est décrite à la note 26 du présent document ainsi que le chapitre 2.1.4 de la section « Facteurs de risques et incertitudes ».

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le Groupe dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Le Groupe a mis fin au contrat d'affacturage au cours du premier semestre 2026.

II.1.8 Achats à terme

Le Groupe a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme.

Les contrats de change à terme utilisés par le Groupe peuvent être qualifiés de couverture de flux futurs de trésorerie. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie libellés en devises. Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est ré-estimée. La juste valeur des contrats de change à terme de devises est déterminée par référence à ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

La comptabilité de couverture est applicable si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la relation de couverture est composée uniquement d'éléments éligibles à la comptabilité de couverture ;

- une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès sa date de mise en place ;
- la relation de couverture respecte les critères d'efficacité suivants :
 - il existe une relation économique entre l'élément couvert et la couverture,
 - il n'y a pas de prépondérance du risque crédit dans la variation de juste valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert,
 - le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par l'entité et la quantité de l'instrument de couverture que l'entité utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées « Autres éléments du résultat global ». La part inefficace des dérivés de couverture est comptabilisée au compte de résultat.

La composante report/déport est exclue de la relation de couverture, et les variations de valeur sont comptabilisées en résultat au niveau du poste « Autres produits et charges financiers ».

II.1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité ;
- les comptes bancaires ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) sont comptabilisées à la juste valeur en date de clôture (niveau 1 de juste valeur).

Les comptes à terme sont comptabilisés au coût amorti.

II.1.10 Actions propres (IAS 32)

Selon IAS 32 « Instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

II.1.11 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

II.1.12 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites (IFRS 2)

La norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Le Groupe a mis en place des plans d'option de souscription, et d'actions gratuites et a procédé à l'émission de bons de souscription au profit de certains salariés. Les prix d'option d'achat ou de souscription sont fixés par le Conseil d'administration qui consent les options.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options ; le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la présence des bénéficiaires et de la réalisation des conditions de performance interne aux fins de périodes d'acquisition des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les plans d'options de souscription d'actions ont été évalués par référence à la juste valeur des instruments attribués.

La juste valeur des actions gratuites attribuées correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. La charge globale du plan correspond à la juste valeur estimée multipliée par le nombre d'actions attribuées sur les périodes d'acquisition envisagées dans le plan, multipliée par la probabilité de réalisation des objectifs de performance.

II.1.13 Avantage au personnel (IAS 19 révisée)

Indemnités de fin de carrière

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

1

2

3

4

5

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

II.1.14 Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à IAS 12 « Impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés à la clôture au 30 Juin 2026.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, en considérant les délais de report en avant et les taux d'impôt applicables dans chaque pays.

II.1.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il entre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20. Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de R&D sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38 pour les frais de développement) ou en résultat (pour les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation et les frais de recherche).

Pour la quote-part relative aux frais de développement immobilisés, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche généré est différée dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de développement capitalisés sous-jacents. Pour la quote-part relative aux dépenses de recherche comptabilisées en charges, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche est immédiate. Le Groupe a opté pour la comptabilisation de la totalité du crédit d'impôt recherche en diminution des dépenses constatées au compte de résultat, au poste des autres charges externes.

II.1.16 Conversion des éléments en devises

Les comptes consolidés au 30 Juin 2026 ont été établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions en devises constatées dans le compte de résultat sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des opérations pour lesquelles la société dispose de couverture (USD). À la comptabilisation initiale, les éléments même couverts sont comptabilisés au cours de change. Toutefois, les impacts des éléments de couverture sont comptabilisés dans le montant initial du stock si l'élément couvert est un achat qui sera stocké. Les éléments monétaires exprimés en devises, comptabilisés au bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture à l'exception des dettes libellées en dollars américains lesquelles sont converties au taux de couverture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat.

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la monnaie de présentation sont convertis en euros :

- les actifs et passifs sont convertis en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours ;
- les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

II.1.17 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture.

II.1.18 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients (IFRS 15)

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients ».

Les revenus du Groupe peuvent être répartis en revenus de biens et de services. Le fait générateur est le transfert du contrôle au client. Selon les prestations rendues, cela se traduit par :

- lorsque le Groupe est en charge de l'installation des systèmes d'étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lorsque le système devient opérationnel. À la clôture des comptes, les installations facturées mais non terminées donnent lieu à la constatation d'un passif sur contrat constaté d'avance, les installations terminées mais non facturées donnent lieu à la constatation d'un actif sur contrat ;
- lorsque le Groupe ne livre que les étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue en fonction du transfert du contrôle au client, en tenant compte des dispositions contractuelles et des incoterms ;
- les droits substantiels accordés au client conduisent à différer le chiffre d'affaires sur des périodes ultérieures ;
- la formation est facturée et reconnue lors de la réalisation de la prestation, indépendamment de la livraison des étiquettes ;
- les remises forfaitaires annuelles accordées aux clients sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires ;
- les contrats de maintenance sont facturés par avance pour des périodes de trois à six mois. Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour annuler le chiffre d'affaires lié à l'exercice suivant *pro rata temporis* ;
- les frais correspondant à des développements spécifiques engagés dans le cadre d'acquisition de nouveaux contrats clients sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, et les contreparties payées aux clients sont comptabilisées en réduction du chiffre d'affaires lorsque applicable, à l'exception de ceux répondant aux critères suivants :
 - les coûts d'obtention de contrat (incrémentaux spécifiques),
 - les coûts d'exécution de contrat.

1

2

3

4

5

À la clôture de chaque exercice, les coûts incrémentaux spécifiques d'obtention des contrats sont capitalisés et amortis au rythme de la reconnaissance attendue du chiffre d'affaires (conformité IFRS 15).

En avril 2023, le Groupe a signé un contrat de déploiement avec Walmart pour équiper ses magasins aux États-Unis.

Ce contrat, constitué de 3 commandes (Statements Of Work ou SOW) d'exécution successives, est d'une ampleur inédite pour le Groupe et prévoit l'équipement de l'intégralité des magasins aux États-Unis avec la nouvelle solution hardware développée par le Groupe, EdgeSense ainsi que la souscription à des services développés par le Groupe hébergés dans le cloud.

Dans le cadre de l'analyse IFRS 15 de ce contrat, la société a identifié des points d'attention en particulier :

- des paiements au client et le préfinancement de lignes de production s'apparentant à un paiement d'avance sur les livraisons futures ;
- des remises tarifaires sur les volumes vendus ;
- l'émission de bons de souscription d'actions (BSA) exerçables en fonction des volumes futurs à livrer qui s'apparente à une remise octroyée d'avance sur le chiffre d'affaires futur.

De façon à assurer des volumes de production conséquents Walmart et le Groupe sont convenus d'investir dans 4 lignes de production. Cet investissement est porté par VusionGroup et figure dans ses dépenses d'investissements mais il est intégralement préfinancé par Walmart. Le Groupe a considéré ce paiement d'avance comme un passif sur contrat (« contract liability ») comptabilisé dans la rubrique Autres dettes courantes (Autres dettes et comptes de régularisation) à la date du versement de l'acompte au Groupe pour un montant cumulé prévisionnel de 323 M\$. Le contrat prévoit que la somme reçue dans le cadre de ce préfinancement puisse être remboursée en partie en cas d'utilisation par Vusion de ces lignes pour d'autres clients. Ce remboursement a été traité comme une « contrepartie payable au client » et comptabilisé en passif de contrat au bilan, pour le montant maximum attendu. Toute variation ultérieure de ce montant impactera le chiffre d'affaires. La partie estimée non remboursable de cette avance est comptabilisée en chiffre d'affaires au fur et à mesure des livraisons.

S'agissant d'un contrat de déploiement sur plusieurs années, Walmart et VusionGroup sont également convenus d'un mécanisme de baisse des prix en fonction des volumes. En conséquence, le Groupe a retenu dans la comptabilisation de son chiffre d'affaires de ventes de solutions hardware, un prix de vente moyen pondéré par les volumes calculé à partir des volumes estimés et du chiffre d'affaires prévisionnel sur la durée du contrat.

Enfin, en relation avec la signature de ce contrat de déploiement, les actionnaires de VusionGroup ont convenus lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2023 d'attribuer 1 761 200 Bons de Souscription d'Actions (BSA) à Walmart. Ces BSA sont exerçables sous conditions d'atteinte d'un minimum de 700 millions de dollars de dépenses engagées avec VusionGroup. Une fois ce montant de dépenses atteint, Walmart peut exercer ses BSA au prorata des dépenses au profit de VusionGroup, 100 % des BSA étant exerçables si ce montant de dépenses

avec VusionGroup atteint 3 milliards de dollars. Ces BSA sont par ailleurs exerçables sur une période maximale de 7 ans à compter du moment où le seuil de 700 millions de dollars de dépenses a été atteint. Ce seuil a été atteint en août 2024. Les bons de souscription ayant été émis à une valeur supérieure à leur coût de souscription en conjonction avec le contrat de vente, ils sont assimilables à un paiement en nature fait au client. Les paiements en nature au client doivent être évalués à la juste valeur. La norme IFRS 15 ne précise pas la date à laquelle le paiement en nature doit être évalué. La société a considéré que cette évaluation devait être faite à la date de la décision de l'assemblée générale. Ce montant de 163 M€, qui ne sera pas réévalué ultérieurement, a été comptabilisé comme une remise payée d'avance et présenté au bilan dans la rubrique Autres débiteurs courants, et sera rapporté en réduction du CA au fur et à mesure des livraisons correspondantes.

Les contrats de BSA ne remplissent pas les conditions pour être comptabilisés en instruments de capitaux propres (nombre variable d'actions), en conséquence ils ont été comptabilisés en passifs financiers et seront réévalués à chaque clôture, les variations étant comptabilisées en résultat financier.

Principal ou agent

Le Groupe a mené une analyse de la nature de ses relations vis-à-vis de ses clients afin de déterminer s'il agit en tant que principal ou en tant qu'agent dans la réalisation du contrat ou d'une partie du contrat quand le Groupe est amené à revendre des équipements, des logiciels ou des services.

Sous IFRS 15, le Groupe est considéré comme agissant en tant que principal puisqu'il porte la responsabilité primaire vis-à-vis du client final et le risque de stock vis-à-vis des fournisseurs.

II.1.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe Vusion (SES-imagotag) ne présente qu'un seul secteur opérationnel correspondant à une activité homogène d'installations et à la maintenance d'étiquettes électroniques de gondoles.

Les résultats opérationnels sont examinés au niveau du Groupe. L'objectif est de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources et à l'évaluation de la performance. Des informations isolées au niveau plus faible ne sont pas disponibles, compte tenu du pilotage global des activités, technologies et zones géographiques.

II.2 Faits majeurs de la période

Néant.

II.3 Événements postérieurs à la clôture

Le 27 juillet 2026, Vusion a annoncé avoir signé un accord en vue d'acquérir In-Store Media (ISM), accélérant la création d'une plateforme de retail media digital et de publicité en magasin. Ce projet d'acquisition renforcerait sa position dans la digitalisation du commerce et ferait du retail media un pilier central de sa vision du magasin connecté.

II.4 Notes sur les comptes consolidés

Notes sur le bilan actif et passif

Note 1 - Immobilisations incorporelles	53
Note 2 - Immobilisations corporelles	53
Note 3 - Actifs financiers	54
Note 4 - Stocks	54
Note 5 - Créances clients	55
Note 6 - Autres débiteurs courants et impôts courants	55
Note 7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	56
Note 8 - Capital	56
Note 9 - Autres instruments de capitaux propres	56
Note 10 - Provisions non courantes	57
Note 11 - Emprunts et dettes locatives	57
Note 12 - Autres passifs non courants	57
Note 13 - Fournisseurs	58
Note 14 - Autres dettes et comptes de régularisation	58
Note 15 - Chiffre d'affaires	58
Note 16 - Achats consommés	59
Note 17 - Charges externes	59
Note 18 - Charges de personnel	59
Note 19 - Détail des autres charges d'exploitation	59
Note 20 - Détail des autres produits d'exploitation	59
Note 21 - Autres produits et charges financiers	60
Note 22 - Impôts sur le résultat et impôts différés	60
Note 23 - Résultat net - Résultat par action	61
Note 24 - Engagements hors bilan	61
Note 25 - Degré d'exposition aux risques de marché	61
Note 26 - Dépenses de recherche et développement en cours	61
Note 27 - Transactions avec les parties liées	61
Note 28 - Rémunération des dirigeants et le montant global des engagements de retraite contractés à leur profit	62
Note 29 - Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie	62

Note 1 - Immobilisations incorporelles

Actif brut immobilisé en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Goodwill	125 329		—	—	125 329
Développements	192 810	—	26 325	—	219 135
Concessions, brevets, droits similaires	115 335	60	11 878		127 273
Immobilisations incorporelles en cours	44 491	22 722	(38 203)	(165)	28 846
TOTAL	477 966	22 782	—	(165)	500 583

Au 30 Juin 2026, le montant des *goodwill* se répartit comme suit :

- fusion SES-ESL : 12,6 M€ ;
- acquisition SES-Imagotag GmbH : 13,4 M€ ;
- acquisition Pervasive Displays Inc (PDi) : 18,3 M€ ;
- acquisition Findbox (devenue Captana GmbH) : 6,7 M€ ;
- acquisition Market Hub : 0,3 M€ ;
- acquisition In The Memory : 63,2 M€ ;
- acquisition Belive : 8,3 M€ ;
- acquisition Yagora : 2,5 M€.

Le montant du goodwill définitif suite à l'acquisition de la société Yagora a été comptabilisé au 30 juin 2026 pour un montant de 2,5 M€. Les travaux d'allocation du prix d'acquisition n'ont pas permis de reconnaître d'actifs intangibles. Au 30 juin 2025, le montant provisoire du goodwill était également estimé à 2,5 M€.

Les frais de développement représentent le coût des dépenses de recherche et d'innovation engagées par le Groupe et ayant permis d'améliorer et de diversifier son offre de produits.

Le virement de poste à poste sur l'exercice correspond principalement :

- à l'activation des frais de développement engagés principalement dans le cadre du développement permanent du logiciel Cloud, de nouvelles références de la gamme Vusion et du programme Captana pour un montant de 26 325 K€ ;
- à l'activation d'une partie des projets de développement des systèmes d'information et de l'infrastructure informatique du Groupe pour un montant de 11 878 K€.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent principalement aux dépenses engagées dans le cadre des projets de développement de solutions commercialisables pour un montant de 15 565 K€ et de développement de l'infrastructure informatique du groupe pour un montant de 7 157 K€.

Amortissements en K€	À l'ouverture	Dotation	Virement poste à poste	Reprise	À la clôture
Développement	121 680	14 801			136 482
Concessions, brevets, droits similaires	63 071	7 059			70 130
TOTAL	184 751	21 860	—	—	206 612

Note 2 - Immobilisations corporelles

Actif brut immobilisé en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Constructions et agencements	7 326	975	1 832	(632)	9 502
Installations techniques, matériel et outillage	243 729	3 776	8 808	(3)	256 310
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours	47 368	5 934	(10 640)	(191)	42 471
TOTAL	298 423	10 685	—	(826)	308 283

L'augmentation des immobilisations corporelles sur l'exercice s'explique principalement par l'équipement des lignes de production industrielles pour un montant de 3 776 K€. Ce montant inclut les dernières acquisitions

réalisées pour la nouvelle gamme EdgeSense entièrement pré-financées par des clients. Les autres immobilisations corporelles et en cours n'appellent pas à de remarques particulières.

Amortissements en K€	À l'ouverture	Dotation	Virement de poste à poste	Reprise	À la clôture
Constructions et agencements	3 943	617	0	(632)	3 928
Installations techniques, matériel et outillage	64 714	23 439	0	(39)	88 114
Autres immobilisations corporelles	26 306	1 924	0	(175)	28 055
TOTAL	94 962	25 980	0	(846)	120 097

Droits d'utilisation

Actif brut immobilisé en K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Locaux et agencements	19 247	1 420	(289)	20 378
Ligne de production et matériels industriels	14 727	0	0	14 727
Véhicules et autres immobilisations corporelles	2 007	288	(292)	2 003
TOTAL	35 982	1 708	(581)	37 109

Amortissements en K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Locaux et agencements	9 394	2 078	(289)	11 183
Ligne de production et matériels industriels	14 727	0	0	14 727
Véhicules et autres immobilisations corporelles	1 242	364	(288)	1 318
TOTAL	25 363	2 442	(577)	27 227

Note 3 - Actifs financiers

Actifs financiers en K€	À l'ouverture	Augmentation	Variation de périmètre	Diminution	À la clôture
Titres de participation non consolidés ⁽¹⁾	25 668		0	0	25 668
Dépôts et cautions	1 152	646	0	0	1 798
Autres prêts	824	52	0	0	876
Divers	1 574		0	0	1 574
TOTAL	29 219	698	0	0	29 917

(1) Le montant des titres de participation non consolidés correspond d'une part, à la valeur des titres reçus en échange de la participation du Groupe dans la JV BOE Technology cédée à la société Yi-yun pour un montant de 18 668 K€. Depuis cette date, le pourcentage de détention demeure inférieur à 10 %. D'autre part, il correspond au montant de l'acquisition réalisée sur le premier semestre 2025 au titre de Ubica pour 7M €.

Note 4 - Stocks

État des stocks en K€	30/06/2026	31/12/2025
Stock de matières premières	4 931	4 727
Stock de produits finis	268 068	162 461
Stock de marchandises	54 940	39 763
Dépréciation du stock	(34 597)	(37 098)
TOTAL	293 342	169 853

Note 5 - Créances clients

État des créances clients en K€	30/06/2026	31/12/2025
Créances clients brutes	224 192	257 272
Provision pour dépréciation	(1 671)	(1 352)
TOTAL	222 521	255 920

La provision pour dépréciation des créances clients se décompose de la façon suivante :

Détail de la provision pour dépréciation des créances clients en K€	Valeur brute	Dépréciation
Créances échues à < 90 jours	75 420	
Créances échues entre 91 jours et 360 jours	19 206	
Créances échues > 361 jours	9 451	(1 671)
Créances non échues	120 115	
TOTAL	224 192	(1 671)

Note 6 - Autres débiteurs courants et impôts courants

Les créances d'impôts courants s'élèvent à 45 365 K€ au 30 Juin 2026. Elles correspondent aux versements d'acomptes d'impôts sur les sociétés.

Les autres débiteurs courants se décomposent comme suit :

État des autres débiteurs courants en K€	30/06/2026	31/12/2025
Créances fiscales	5 410	7 658
Créances sociales	9	79
Fournisseurs – avances et acomptes	65	20
Fournisseurs – avoirs à recevoir	0	996
Actif financier courant	89 830	127 782
Autres débiteurs courants	48 343	81 313
Charges constatées d'avance	10 557	9 439
TOTAL	154 214	227 287

Les créances fiscales correspondent principalement à des créances de TVA sur achats.

Le montant en Autres débiteurs courants pour 48 343 K€ correspond principalement à la remise payée d'avance au titre des BSA Walmart pour un montant de 45 928 K€ comptabilisée en Actif de contrat et qui sera rapportée en réduction du CA au fur et à mesure des livraisons tel que cela est décrit au paragraphe II.2 Faits majeurs de l'exercice de la section 6.1.2. du document d'enregistrement universel 2023.

Le montant en actif financier courant correspond au montant du compte à terme rémunéré mais dont la maturité est supérieure à 3 mois.

Les charges constatées d'avance concernent les charges d'exploitation courantes de l'entreprise facturées mais relatives à la période suivante.

Note 7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie disponible en K€		30/06/2026	31/12/2025
Valeurs mobilières de placement		28	947
Trésorerie		148 928	352 009
TOTAL		148 956	352 956

Besoin en fonds de roulement	30/06/2026	31/12/2025	Éléments non cash	Variation BFR cash
Stocks	293 342	169 853	(3 292)	(120 197)
Clients	222 521	255 920	(2 909)	36 308
Fournisseurs	(323 435)	(229 170)	9 789	84 476
Autres créances	154 214	227 287	71 901	1 172
Autres dettes	(424 315)	(767 084)	(74 600)	(268 169)
TOTAL				(266 411)

Note 8 - Capital

Mouvement des titres	Nombre	Valeur nominale en €	Capital en €
Titres en début de période	16 843 782	2	33 687 564
Titres émis	29 600	2	59 200
Titres en fin de période	16 873 382	2	33 746 764

Au 30 Juin 2026, la société détient un total de 254 306 titres d'autocontrôle. Les actions propres sont retraitées en moins des capitaux propres en application d'IAS 32.

Note 9 - Autres instruments de capitaux propres

Options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

Attributions d'options de souscriptions

La volonté de la société est de faire du partage de la valeur le premier moteur de la performance de l'entreprise : associer les salariés au capital de l'entreprise favorise le sentiment d'appartenance et l'engagement dans la durée. C'est pourquoi la société développe depuis plusieurs années une politique dynamique d'association de ses collaborateurs à sa performance financière.

À ce titre, le Groupe met en œuvre des plans d'attribution gratuite d'actions de performance (dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce). Le mécanisme consiste à établir un programme d'attributions sur le long terme (4 ans), par tranches annuelles, qui focalise les équipes sur des étapes de performances intermédiaires, mesurées chaque année, afin d'atteindre, palier par palier, les étapes de croissance long terme du Groupe, en ligne avec le plan stratégique communiqué au marché.

C'est ainsi que le programme d'AGA « Vusion 27 » a été lancé fin 2023 et court jusqu'en 2027. Il succède au programme « Vusion » qui portait sur la période 2020-2023. Le programme d'AGA « Vusion 27 » fait référence au plan stratégique formalisé par le Groupe dans le plan « Vusion'27 » présenté au marché en novembre 2022.

Le Conseil d'administration a donc décidé d'attribuer gratuitement des actions de performance à certains bénéficiaires éligibles, sur autorisation de l'assemblée générale, en conditionnant la livraison de ces actions au respect de conditions de performance exigeantes et d'une condition de présence continue jusqu'à la date de livraison des AGA.

Ces conditions d'attribution sont décidées par le Conseil d'administration au moment de l'attribution, et décrites dans chaque plan correspondant. Pour chacun de ces plans, la période d'acquisition est de 2 ans entre l'attribution et la livraison des actions.

Les conditions de performance sont appréciées chaque année (cf. tableaux section 7.1.3 du Document d'enregistrement universel 2025).

Il est rappelé que les attributions au Président-Directeur général font désormais l'objet de plans distincts soumis à un mécanisme propre (cf. paragraphe 3.2.2.4 du Document d'enregistrement universel 2025).

Les actions ne sont soumises à aucune période de conservation à compter de leur date de livraison (à l'exception de l'obligation pour le PDG de conserver une partie de ses actions jusqu'à la cessation de ses fonctions).

Au 30 juin 2026, 295 953 actions gratuites attribuées au titre de ces plans restent à livrer sous réserve de respecter leurs conditions de performance et de présence, dont 7 978 actions au titre du plan attribué le 17 juin 2025 au PDG et 6 677 actions au titre du plan attribué le 4 juin 2026 au PDG.

Note 10 - Provisions non courantes

Nature des provisions non courantes en K€	À l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Variation de périmètre	À la clôture
Provisions pour garantie	3 151	168	(3)		3 316
Provisions pour remises en état des biens loués	870				870
Provisions pour engagements de retraite	1 910	223			2 133
Autres provisions pour risques	31 862	1 941	(304)		33 498
TOTAL	37 794	2 331	(307)	0	39 817

Les provisions pour remises en état des biens loués sont relatives aux contrats de location dans le cadre de la norme IFRS 16. La contrepartie est comptabilisée en immobilisations corporelles, en augmentation du droit d'utilisation.

Les autres provisions pour risques concernent essentiellement des problèmes qualité identifiés au cours de la période ou des exercices précédents, et liés à des lancements de nouveaux produits commercialisés ces dernières années.

Note 11 - Emprunts et dettes locatives

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts et dettes locatives en K€	Avec impact sur la trésorerie			Sans impact sur la trésorerie			
	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	Évolution du périmètre	Écarts de conversion	Autres	À la clôture
Emprunts obligataires	39 944						39 944
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	1 851		(448)				1 403
Dettes locatives courantes et non courantes	11 574	1 708	(2 669)				10 613
TOTAL	53 368	1 708	(3 117)	0	0	0	51 960

Au 30 Juin 2026, le Groupe respecte le ratio de levier consolidé (covenant) désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 2,5 pour l'Euro PP de 40 M€ levés en décembre 2023. La définition de

l'EBITDA est rappelée en note 24 du document. Pour rappel, l'impact de l'application de la norme IFRS 16 est exclu de la définition de la dette financière pour le besoin du calcul des covenants.

Emprunts et dettes locatives en K€	30/06/2026	À moins d'un an	1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts	41 347	970	40 377	
Dettes locatives courantes et non courantes	10 613	5 544	5 069	
TOTAL	51 960	6 514	45 446	—

Note 12 - Autres passifs non courants

Autres passifs non courants en K€	30/06/2026	31/12/2025
Autres dettes relatives aux acquisitions	1 996	3 139
Crédit d'impôt recherche	4 269	4 353
TOTAL	6 265	7 492

Le montant des autres dettes relatives aux compléments de prix correspond principalement au montant de l'*earn out* dans le cadre de l'acquisition de la société In The Memory et au montant du prix d'acquisition de la part minoritaire dans la société Yagora.

La ligne crédit d'impôt recherche correspond au montant acquis dont la reconnaissance au compte de résultat est différée dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de développements capitalisés sous-jacents.

Note 13 - Fournisseurs

État des dettes fournisseurs en K€	30/06/26	31/12/2025
Dettes fournisseurs	226 544	154 726
Fournisseurs – factures non parvenues	96 891	74 444
TOTAL	323 435	229 170

Note 14 - Autres dettes et comptes de régularisation

État des autres dettes en K€	30/06/2026	31/12/2025
Clients – avances et acomptes	193 435	415 838
Clients – avoirs à établir	8 312	5 404
Dettes sociales et fiscales	30 950	40 874
Juste valeur des bons de souscription d'actions	47 847	143 979
Produits constatés d'avance et autres dettes	143 770	160 989
TOTAL	424 315	767 084

La juste valeur des bons de souscription correspond à la réévaluation faite à chaque clôture de la juste valeur des BSA accordés à Walmart tel que décrit au paragraphe II.2 Faits majeurs de l'exercice de la section 6.1.2 du document d'enregistrement universel 2023. Aucun bon de souscription accordé à Walmart n'a été exercé sur le premier semestre 2026.

Les produits constatés d'avance correspondent à des ventes réalisées au cours du premier semestre mais dont les obligations contractuelles n'étaient pas intégralement remplies au 30 Juin 2026. Le produit de ces ventes sera reconnu sur le second semestre. Ce montant inclut également le revenu facturé lié au financement des lignes de production et dont la reconnaissance est étalée sur plusieurs périodes, pour un montant de 89 387 K€ contre 141 240 K€ au 31 décembre 2025.

Notes sur le compte de résultat

Note 15 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la période s'analyse de la manière suivante :

Chiffre d'affaires par zone géographique en M€	30/06/2026		30/06/2025	
France	37,0	5 %	41,5	7 %
EMEA (hors France)	172,4	21 %	156,1	25 %
Asie et Amériques	610,4	74 %	416,5	68 %
TOTAL	819,8		614,1	

Le chiffre d'affaires France correspond au chiffre d'affaires ESL réalisé avec des retailers français pour leurs magasins situés en France et à l'étranger ainsi que les activités VAS correspondantes réalisées également par In The Memory et Belive.

Chiffre d'affaires par secteur en M€	30/06/2026		30/06/2025	
Ventes d'étiquettes électroniques	694,3	85 %	523,5	85 %
Prestations de services, logiciels et autres solutions à valeur ajoutée	125,5	15 %	90,6	15 %
TOTAL	819,8		614,1	

Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint au 1^{er} semestre 819,8 M€, en croissance de +34 % par rapport au 1^{er} semestre 2025.

Dans la zone EMEA, le chiffre d'affaires s'élève à 209 M€ en croissance de +6 % par rapport à 2025 et en ligne avec les attentes du Groupe. Un bon niveau d'activité réparti de manière

homogène sur la zone, tirée par une dynamique commerciale – notamment en France, dans la région DACH (Allemagne, Autriche et Suisse), au Royaume-Uni, en Scandinavie, en Espagne ou encore en Turquie.

Le premier semestre a été marqué par la conclusion d'un partenariat stratégique avec le groupe Carrefour, portant sur le

déploiement de EdgeSense, VusionCloud et Captana dans les hypermarchés et supermarchés en France, et assorti d'une exclusivité de 3 ans en Europe.

Dans la zone Asie et Amériques, le chiffre d'affaires s'élève à 610 M€ affichant une forte croissance de +47 % par rapport à 2025.

La région demeure la plus importante du Groupe en matière de chiffre d'affaires, représentant 74 % du chiffre d'affaires total sur le premier semestre 2026.

Note 16 - Achats consommés

Le montant des achats consommés est composé des éléments suivants :

- consommation des achats de matières premières, de marchandises et des stocks de produits finis ;
- dotations et reprises de provisions relatives à ces achats ;
- frais de transport et frais accessoires liés à ces achats.

Note 17 - Charges externes

Charges externes en K€	30/06/2026	30/06/2025
Charges externes variables	(27 224)	(17 995)
Charges de personnel externes et frais de recrutement	(6 698)	(4 685)
Frais de voyages et déplacement	(7 345)	(4 932)
Marketing	(11 573)	(7 397)
Honoraires	(6 394)	(10 291)
Frais informatiques et télécoms	(8 888)	(5 762)
Autres charges externes	(2 085)	(3 363)
TOTAL	(70 207)	(54 425)

Note 18 - Charges de personnel

Charges de personnel en K€	30/06/2026	30/06/2025
Charges de personnel	(59 638)	(41 977)
Actions de performance (IFRS 2)	(12 311)	(20 874)
Engagements retraite	(70)	(50)
TOTAL	(72 019)	(62 901)

La charge IFRS 2 constatée au 30 juin 2026 est relative aux plans d'AGA émis par VusionGroup SA aux salariés du Groupe en 2024 et 2025.

La charge IFRS 2 constatée au 30 juin 2025 est relative aux plans d'AGA émis par VusionGroup SA aux salariés du Groupe en 2023 et 2024.

Note 19 - Détail des autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation sont non significatives sur la période.

Note 20 - Détail des autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont non significatifs sur la période.

Note 21 - Autres produits et charges financiers

Résultat financier en K€	30/06/2026	30/06/2025
Gains de change	(3 728)	103 643
Autres produits financiers	100 867	16 349
Autres produits financiers	97 139	119 992
Charges d'intérêts bancaires	(1 939)	(4 172)
Charges d'intérêts sur dettes locatives	(179)	(109)
Pertes de change	(11 298)	(54 365)
Autres charges financières	(552)	(75 129)
Autres charges financières	(13 968)	(133 775)
TOTAL	83 171	(13 783)

Le montant des gains et pertes de change s'explique principalement par la fluctuation du cours du dollars sur la période.

Le montant des autres produits financiers inclut le produit lié à la revalorisation des bons de souscription d'actions pour un montant de 96 133 K€.

Note 22 - Impôts sur le résultat et impôts différés

En K€	30/06/2026	30/06/2025
Charge d'impôt	(27 918)	(13 385)
Montant des impôts différés en K€	30/06/2026	30/06/2025
Différences temporaires	12 924	14 799
Total des impôts différés actif	12 924	14 799
Amortissement des technologies	5 484	6 561
Activation de dépenses R&D	8 773	7 244
Différences temporaires	6 472	2 783
TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	20 729	16 588

Le montant des différences permanentes concerne principalement une partie des retraitements IFRS non cash sur le contrat Walmart US qui ne donneront pas lieu à une dette ou créance d'impôt sur les exercices suivants.

Les impôts différés passifs relatifs aux technologies identifiées suite aux travaux d'allocation du goodwill se décomposent de la façon suivante :

- Pervasive Displays Inc : 440 K€ ;
- Captana GmbH : 217 K€ ;
- SES-imagotag GmbH : 224 K€ ;
- In The Memory : 4 546 K€.

Note 23 - Résultat net – Résultat par action

Le résultat net de l'exercice s'élève à 131 677 K€.

Effet de la dilution potentielle sur le capital

Résultat par action	30/06/2026	30/06/2025
Résultat part du Groupe en K€	132 403	(9 128)
Nombre moyen pondéré d'actions	16 863 897	16 071 708
Actions gratuites ⁽¹⁾	295 953	311 362
Bons de souscription d'actions	1 111 200	1 761 200
Résultat par action		
• Résultat de base	7,85	(0,57)
• Résultat dilué	7,25	(0,57)

⁽¹⁾ Concernent les actions attribuées mais non livrées à la date de clôture. Au 30 juin 2026, cela correspond à 141 081 actions attribuées en juillet 2024, 7 978 actions attribuées en juin 2025, 140 217 actions attribuées en juillet 2025 et 6 677 actions attribuées en juin 2026.

II.5 Autres informations

Note 24 - Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- garantie paiement loyer pour un montant de 376 K€ (CIC) ;
- caution bancaire sur une opération à l'étranger pour un montant de 65 K€ et 3 936 K\$;
- au 30 Juin 2026, le Groupe respecte le ratio de levier consolidé (covenant) désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 2,5 pour l'Euro PP d'un montant de 40 M€ levés en décembre 2023.

Pour rappel, l'EBITDA est un indicateur de performance qui présente le résultat opérationnel avant dotation aux amortissements des immobilisations, retraité des éléments non récurrents significatifs ou qui ne donneront jamais lieu à décaissement.

Note 25 - Degré d'exposition aux risques de marché

En matière financière, la société est essentiellement exposée aux variations des taux sur ses emprunts réalisés à taux variable. Des instruments de couverture de taux ont été souscrits pour couvrir ce risque.

Exposition aux risques de marché en K\$	Au 30/06/2026
Portefeuille de couverture à fin décembre 2025	20 000
Dénoués sur H1 2026	—
Portefeuille de couverture à fin Juin 2026	20 000

Note 26 - Dépenses de recherche et développement en cours

Sur la période, 15 565 K€ de dépenses de recherche et développement ont été activés au bilan au poste d'immobilisations en cours.

Note 27 - Transactions avec les parties liées

Les parties liées identifiées par le Groupe sont :

- les actionnaires du Groupe détenant plus de 10 % du capital social ;
- les membres du Conseil d'administration.

Au cours du premier semestre 2026, le groupe Vusion (SES-imagotag) a effectué les transactions suivantes avec son actionnaire BOE Smart Retail (Hong Kong) Co. Ltd ou des sociétés liées à cette société :

- 166,2 M\$ d'achats avec l'entité Chongqing BOE Smart Electronic System Co. Ltd relatifs à un contrat d'approvisionnement et de sous-traitance industrielle (« Master Service Agreement ») ;
- 1,6 M\$ d'achats avec l'entité Ewin Digital Technology (Beijing) Co. relatifs à un contrat d'approvisionnement en composants et de sous-traitance industrielle.

Note 28 - Rémunération des dirigeants et le montant global des engagements de retraite contractés à leur profit

La rémunération brute versée au Président - Directeur général pour la période écoulée s'élève à 200 K€ au titre de sa rémunération fixe du premier semestre 2026.

Un contrat au titre de la Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprises (GSC) a été souscrit au cours de

l'année 2012 au profit du Président - Directeur général. La cotisation annuelle au titre de l'année 2026 s'élève à 26 K€.

Ce contrat comprend le régime de base ainsi qu'un régime complémentaire, prévoyant une couverture d'indemnisation sur une période de 12 mois (ancien régime).

La rémunération du Président - Directeur général se détaille comme suit :

En €	30/06/2026	30/06/2025
Avantages à court terme	215 163	215 287
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat	0	0
Païement fondé sur des actions	0	0

Note 29 - Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

La société ne détient pas de placements à risques.

II.6 Périmètre de consolidation

Raison sociale	Siège	Méthode de consolidation ⁽¹⁾	% de contrôle 30/06/2026	% d'intérêt 30/06/2026	% d'intérêt 31/12/2025
VusionGroup S.A.	Nanterre (France)	(mère)	(mère)	(mère)	(mère)
SES-imagotag Pte Ltd	Singapour	IG	100	100	100
SES-imagotag Mexico srl. de cv	Mexique	IG	99	99	99
VusionGroup Srl.	Italie	IG	100	100	100
VusionGroup GmbH	Autriche	IG	100	100	100
Solutions Digitales SES-imagotag Ltée	Canada	IG	100	100	100
VusionGroup Ltd	Irlande	IG	100	100	100
VusionGroup INC.	États-Unis	IG	100	100	100
VusionGroup BV	Pays-Bas	IG	100	100	100
VusionGroup Aps.	Danemark	IG	100	100	100
VusionGroup S.L	Espagne	IG	100	100	100
Captana GmbH	Allemagne	IG	100	100	100
Pervasive Displays Inc	Taïwan	IG	100	100	100
Pdi Digital GmbH	Autriche	IG	90	90	90
VusionGroup Pty Ltd	Australie	IG	100	100	100
VusionGroup K.K.	Japon	IG	100	100	100
VusionGroup RDC d.o.o.	Croatie	IG	100	100	100
VusionGroup Limited	Hong Kong	IG	100	100	100
In The Memory SAS	France	IG	100	100	100
Belive SAS	France	IG	71,67	71,67	71,67
Yagora GmbH	Allemagne	IG	100	51	51
VusionGroup Germany GmbH	Allemagne	IG	100	100	100
VusionGroup UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100	100	100
VusionGroup Sp.	Pologne	IG	100	100	100

⁽¹⁾ IG : Intégration globale.

1

2

3

4

5





Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026

Aux actionnaires de la société VusionGroup,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 23 septembre 2026

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Mathilde Fimayer

Hélène De Bie

1

2

3

4

5





Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Thierry Gadou

Président - Directeur général





**AI-Powered
Connected Commerce**

www.vusion.com